SANSAC

de Marmiesse

BULLETIN MUNICIPAL
n°30 – Janvier 2008

SOMMAIRE

Le mot du Maire 1

Vie pratique 2

Activité municipale 6

Vie communale 10

Année 2007 16

C.L.S.H. - C.L.A.E. 18

LE P.L.U. 19

La CABA 21

Le Conseiller Général 22

Vie associative 23

Crédit Photo
Couverture : Thierry Bonn

Le mot du Maire

Comme vous le savez ce bulletin municipal est le dernier avant les prochaines échéances électorales de Mars 2008 qui vont concerner les conseils municipaux et les Conseillers généraux pour ceux qui sont renouvelables, ce qui est le cas pour notre canton d'Aurillac 2.

Simple rappel au devoir citoyen de chacun d'entre nous……la loi ne permet pas d'en dire plus.

Dans la continuité des précédentes éditions vous découvrirez au fil des pages le détail des réalisations de l'année 2007 qui vont de la construction des bassins de rétention des eaux pluviales à celle de la mise en service de l'aire de jeux pour nos enfants ainsi que l'ouverture du Relai d'Assistantes Maternelles pour les plus petits.

Le PLU, abréviation pour Plan Local d'Urbanisme, est maintenant en application depuis fin novembre. Au-delà des aspects règlementaires il faut surtout retenir les grandes options d'aménagements pour l'avenir, fruit de plusieurs mois de travail et remercier tous ceux qui ont participé à sa mise en cohérence avec la cohorte de règlements de plus en plus nombreux et complexes.

Urbanisme encore, avec depuis le 1er octobre 2007, la mise en application de la réforme des permis de construire et des autorisations d'urbanisme (voir le tableau simplifié).

A la fin de ce numéro l'école, le Centre de loisirs, les associations parlent de leurs activités, encore une fois que tous leurs responsables soient remerciés pour leur engagement au service de notre collectivité.

Le conseil municipal, le personnel communal vous souhaitent une bonne et heureuse année 2008.

Le Maire,
Georges JUILLARD

Le fonctionnement des services

SECRETARIAT DE MAIRIE

04.71.47.74.75

E Mail :
mairie.sansac-de-marmiesse@wanadoo.fr

Secrétaires :
Claudie CROZAT
Laurence CLUSE

Heures d'ouverture au public :
DU LUNDI AU SAMEDI de 9 h à 12 h

L'ECOLE

04.71.47.74.25

Directeur : Monsieur André VERGNE

Primaire :
CM1 – CM2 : Madame Virginie MARCASTEL
CM1 – CE2 : Madame Fanny LAFEUILLE
CE1: Monsieur André VERGNE – décharge Madame LAFON
CP : Madame Nadine VIALLARD

Maternelle :
Grande Section : Madame Sabine MALARTRE
Petite et moyenne section :
Madame Jocelyne SOUQUIERE

HORAIRES SCOLAIRES

Lundi – Mardi – Jeudi :
8 h 30 – 12 h et 13 h 30 – 16 h
Mercredi : 8 h 30 – 11 h 30
Vendredi : 8 h 30 – 12 h et 13 h 30 – 15 h

Maître de soutien : Madame LESCURE et Monsieur THERON
Enseignement de l'anglais :
Madame ROQUES

ORDURES MENAGERES

TAXE : Calculé sur la base du foncier bâti, le montant à régler figurera sur votre feuille d'imposition Foncier. Si vous êtes locataire, c'est le propriétaire qui devra vous la facturer dans les charges.

CENTRE DE LOISIRS ASSOCIE A L'ECOLE (C. L A. E.)

04.71.47.74.87

Encadrement : Stéphane MANAU – Martine JACQUEMART

Horaires : 7 h 30 – 8 h 20 et 16 h – 18 h 30
(lundi – mardi – jeudi)
7 h 30 – 8 h 20 et 11 h 30 – 12 h 30 (mercredi)
7 h 30 – 8 h 20 et 15 h – 18 h 30 (vendredi)
Tarifs selon quotient familial : se renseigner à la mairie

CANTINE SCOLAIRE

04.71.47.74.87

Lundi – Mardi – Jeudi – Vendredi
Responsables cuisine : Chantal PRADAYROL - Marie LABRUNIE
Service assuré par Laurence LABORDE – Martine JACQUEMART – Marie LABRUNIE
Tarif : 2.45 € /enfant

RAMASSAGE SCOLAIRE

dans tous les villages

Responsables : Fernand VEYRIERES
Claude VOLPILHAC – Jacques DUJOLS

Tarif : 0.43 € par enfant et par jour

EAU ET ASSAINISSEMENT

Responsable : CABA

- **Tarifs CABA 2008** : Eau Assainissement
  Un seul relevé de compteur en octobre
- **Première facture en mai** : estimation basée sur les deux relevés précédents
- **Deuxième facture en novembre** : consommation réelle.
- **Abonnement** : 46.42 €
- **Eau** : 1.08 le m^3 TTC
- **Abonnement assainissement** : 12.66 TTC
- **Assainissement** : 1.32 le m^3 TTC
- **Taxe de pollution Adour Garonne si assainissement collectif** : 0.36 € le m^3 TTC
- **Taxe de pollution Adour Garonne autres** : 0.20 € le m^3 TTC
- **Redevance assainissement non collectif** : 23.21 € TTC

AUTRES SERVICES

Concession au cimetière : 40 € le m^2 (s'adresser à la Mairie) - Case au columbarium : 400 €
Jardin du souvenir (dispersion des cendres) : 15 € - Location du Foyer en soirée (Particuliers) : 200 €

Adresses utiles

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU BASSIN D'AURILLAC
3, Place des Carmes – BP 501
15005 AURILLAC CEDEX
Accueil : 41, rue des carmes
Tél. : 04 71 46 86 30 – Fax : 04 71 46 86 32
www.caba.fr – contact@caba.fr

CENTRE TECHNIQUE COMMUNAUTAIRE
195, avenue du Général Leclerc
15000 AURILLAC
Eau et assainissement : Tél : 04 71 46 48 50
Déchets et tri sélectif : Tél. 04 71 46 48 53
Urgence eau/assainissement : Tél : 01 71 46 48 60

REGIE DE L'EAU
Centre Technique Communautaire
195 avenue du Général Leclerc – 15000 AURILLAC
Tél. : 04 71 46 86 38
Horaires d'ouverture au public
Du lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30

ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF
3, Place des Carmes – BP 501
15005 AURILLAC CEDEX
Tél. : 04 71 46 86 31

MEDIATHEQUE COMMUNAUTAIRE
Rue du 139ème R.I. – 15000 AURILLAC
Tél : 04 71 46 86 36 – Fax : 04 71 46 86 37
mediatheque@caba.fr

CENTRE AQUATIQUE
La Ponétie – 15000 AURILLAC
Tél. : 04 71 48 26 80

OFFICE DE TOURISME
7 rue des Carmes – 15000 AURILLAC
Tél. : 04 71 48 46 58
Du lundi au samedi : 9 h à 12 h et 14 – 18 h 30
Dimanche : 9 h à 14 h

POINT INFORMATION JEUNESSE
Rue du 139 RI – 15000 AURILLAC

ARBORETUM
La Pépinière – Route de Labrousse
15130 ARPAJON SUR CERE
Tél : 04 71 43 27 72 – arboretum@caba.fr

STABUS
Guichet : 3 avenue Gambetta
Dépôt : 8 rue Denis Papin 15000 AURILLAC
Tél : 04 71 64 54 55

OPAH DE DEVELOPPEMENT DURABLE CAL PACT ARIM
9 avenue Aristide Briand – 15000 AURILLAC
Tél : 04 71 48 32 00

MEMENTO A L'USAGE DES ADMINISTRES

PIECES A FOURNIR A L'APPUI D'UNE DEMANDE DE CARTE NATIONALE D'IDENTITE

Première demande : extrait d'acte de naissance (à demander à la mairie du lieu de naissance) - ou livret de famille - extrait d'acte de mariage le cas échéant - 2 photos d'identité - justificatifs de domicile - imprimé de demande à compléter au secrétariat.

Renouvellement : ancienne carte d'identité - photocopie du livret de famille - justificatifs de domicile - 2 photos d'identité - imprimé de demande à compléter au secrétariat.

PASSEPORT : Selon les nouvelles dispositions

Une copie intégrale de l'acte de naissance en original (en faire la demande à la mairie de naissance) - 2 photographies d'identité récentes en couleur de format 3,5 X 4,5 cm - la preuve de la nationalité française (document à produire en original ex : carte nationale d'identité) - un justificatif de domicile (en original) - des timbres fiscaux pour un montant de 60 € - le formulaire de demande rempli et signé.

Pour les personnes mineures : La demande doit être présentée par une personne ayant l'autorité parentale.

Elle comprend : une copie intégrale de l'acte de naissance en original (en faire la demande à la mairie de naissance - 2 photographies d'identité récentes format de 3,5 X 4,5 cm - la preuve de la nationalité française (document à produire en original ex : carte nationale d'identité), un justificatif de domicile au nom du demandeur (en original) - des timbres fiscaux pour un montant de 30 € - le formulaire de demande rempli et signé par le représentant légal.

Les bons déchets au bon endroit

Un point vert à utiliser sans modération

Triez : verre, journaux, magazines, emballages ménagers doivent être triés et apportés aux points verts. Ils ne doivent pas être jetés dans votre poubelle avec les déchets ménagers.
2 points verts ont été aménagés sur la commune aux Bessades et dans le bourg près des commerces Chaque citoyen de la CABA a apporté en moyenne 29 kg de verre, 9 kg d'emballage et 23 kg de journaux et magazines (ce qui pour une famille de 4 personnes représente 116 kg de verre, 36 kg d'emballage et 92 kg de journaux soit 244 kg de produits triés) Trier est un geste volontaire, citoyen, qui permet de diminuer la quantité de déchets enfouis tout en recyclant la quasi-totalité du verre et une proportion importante des journaux et emballages. Cela demande certes un petit effort mais à l'heure du Grenelle de l'environnement, chaque citoyen doit prendre sa part de responsabilité pour faire en sorte de polluer un peu moins notre jolie planète.

Cartons, encombrants recyclables et non recyclables : pensez aux déchetteries

Ce que l'on ne devrait plus faire

L'appareil ménager hors d'usage, les cartons, la ferraille mais aussi le bois, le papier, les piles les batteries sont absorbés et traités par les déchetteries communautaires de l'Yser et des 4 Chemins. Les dépôts sont gratuits pour les apports en quantité limitée des ménages.
Plus de 10 000 tonnes ont été apportées en 2007 sur les 2 sites.
Même si le constat est de plus en plus rare, il est intolérable de retrouver ce type de résidus dans la nature ou dans les bacs de ramassage des ordures ménagères réservés exclusivement aux sacs poubelle. Dommage ! car dans ce dernier cas ils vont grossir inutilement les dépôts de Tronquiere alors qu'ils pourraient le plus souvent être récupérables.

Les déchets verts recueillis à la plate forme communale

Gazon, feuilles, branches, tout ce que produit l'entretien de votre enclos doit être apporté au dépôt communal route du barrage face au carrefour du golf. Broyés et criblés, ils produiront au bout de plusieurs mois du compost récupérable par les particuliers ou les agriculteurs.
Pour y accéder vous devez vous adresser au personnel de l'ARCHE présent dans le bâtiment voisin. Vous devrez laisser votre nom et adresse, simple formalité car la plate forme fonctionne avec le budget communal et est de ce fait réservée aux sansacois.

Les sacs poubelle dans les bacs

Respectez les consignes

Ce sont les déchets quotidiens non recyclables et eux seuls qui doivent prendre cette destination. Ramassés 2 fois par semaine, ils atterrissent dans la décharge ou dans le four de l'incinérateur.
236 kg sont collectés en moyenne par habitant soit 1 tonne pour un ménage de 4 personnes
Certes une partie de ces déchets serait compostable (déchets de cuisine, épluchures) mais cela nécessiterait que nous fassions un tri supplémentaire et que nous organisions un petit tas au fond du jardin ou dans un composteur ménager ; Un effort que nous ne sommes pas encore tous prêts à accomplir. 10, 20, 30 % de moins pour les poubelles, la marge de progrès est importante. Tout ce que vous pourrez traiter vous-même n'ira pas grossir les volumes enfouis faute de meilleure solution. Faudra t il un jour que notre redevance soit proportionnelle au poids des déchets mis dans les bacs pour que nous fassions un effort supplémentaire ?

Horaires d'ouverture des déchetteries		Plate forme déchets verts
Les 4 chemins	L'Yser	Sansac
Du lundi au vendredi tous les après midi de 13 h à 19 h	Du lundi au Samedi tous les après midi de 13 h à 19 h	Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 11 h 30 et de 13 h30 de 13 h30 à 17 h
Le samedi toute la journée de 9h à 19 h		D'avril à octobre le samedi après midi de 14 h à 17 h
le dimanche matin de 10 h à 12 h		En août consulter les horaires affichés sur le portail

Un Mot d'ordre à suivre et à faire suivre sans hésitation…

La réforme des permis de construire et des autorisations d'urbanisme Applicable au 1er octobre 2007

Les « permis de construire » regroupent les constructions neuves et les travaux sur constructions existantes Les « déclarations préalables » remplacent les déclarations de travaux ; Les certificats d'urbanisme sont maintenus dans leur 2 versions (simple information sur les droits du sol ou information sur une opération précise)

Ce tableau n'est pas exhaustif il résume les principales situations rencontrées

	Que souhaitez vous faire ?	Dépôt de permis	Demande d'autorisation préalable
Neuf	Construction de plus de 20 m² au sol (Y compris piscines couvertes à plus de 1,80 m)	Oui obligatoire	
	Construction comprise entre 2 et 20 m² au sol	non	Oui obligatoire
	Piscine non couverte ou couverture inférieure à 1,80 m	non	Oui obligatoire
	Clôtures autres qu'agricoles	non	Oui obligatoire
Travaux Sur existant	Création de + de 20 m² Surface habitable (SHON)	Oui obligatoire	
	Création de 2 à 20 m² de surface habitable (SHON)	non	Oui obligatoire
	Ravalement	non	Oui obligatoire
	Modification de l'aspect extérieur du bâtiment	Oui si modification du volume et des percements en façade	Obligatoire dans les autres cas
	Travaux d'entretien et de réparation	non	non

Des délais d'instruction connus et limités

Ils sont de 1 mois pour les déclarations préalables et de 2 mois pour les permis de construire une maison individuelle, 3 mois pour les autres permis.
Ces délais de base figurent sur le récépissé remis au demandeur lors du dépot du dossier en mairie.
Des majorations de délais pourront être notifiées avant la fin du 1er mois qui suit le dépôt de la demande si le dossier est incomplet ou si des services particuliers doivent être consultés (ABF, commission de sécurité ….).
Les demandes de pièces complémentaires ou les majorations de délais sont envoyées par lettre recommandée avec accusé de réception.

Suppression des certificats de conformité

Elle est remplacée par l'obligation de faire une déclaration d'achèvement de travaux par laquelle le titulaire du permis s'engage sur la conformité.
La mairie qui a délivré le permis dispose d'un délai de 3 mois pour contester cette conformité.

La CABA maintient ses contrôles

Contrôles maintenus sur les raccordements aux réseaux après achèvement des travaux et sur les dispositifs d'assainissement individuel (contrôle tranchée ouverte).
Les réseaux d'eau, d'assainissement et l'organisation des branchements doivent figurer sur le plan de masse inclus dans le dossier de permis.
Un dossier de demande d'assainissement non collectif devra le cas échéant obligatoirement être joint à la demande de permis.

En 2008, la commune a confié par convention l'instruction des permis et des autorisations d'urbanisme à la DDE (unité ADS d'Aurillac).

Concours des villes & villages fleuris
cantal
CONCOURS DEPARTEMENTAL 2007
DES VILLES ET VILLAGES FLEURIS
DU CANTAL
Premier Prix du Jury
COMMUNE DE
SANSAC DE MARMIESSE
deuxième catégorie : de 1 000 et 5 000 habitants
Vincent DESCOEUR,
Président du Conseil Général du Cantal

Au fil des réunions

Fait exceptionnel, les élections présidentielles et législatives ont bousculé le calendrier électoral et rajouté une 7ème année au mandat municipal. En 2007 les élus ont donc poursuivi leur action tant au niveau local que communautaire. Au plan communal, 2007 aura été marqué par la fin du processus de révision du plan local d'urbanisme (PLU), par la fin de la commercialisation des terrains du lotissement de la Vidalie, par les aménagements concernant l'écoulement des eaux pluviales et la réalisation de l'aire de jeux mais aussi par le suivi des dossiers communautaires et plus particulièrement par celui concernant le projet de centre d'enfouissement.

Comme chaque année, nous vous rendons compte des décisions du conseil municipal qui s'est réuni à 8 reprises au cours de l'année 2007.

9 Février :

Le conseil autorise le Maire à procéder à l'acquisition du terrain Fayette à proximité de la Mairie au prix négocié (2,50 € le m²) en vue de la réalisation des bassins de rétention des eaux pluviales.

Approbation du projet technique des bassins de rétention établi par la SCP Coudon Claveyrolles et lancement des appels d'offre.

Adoption du règlement intérieur du personnel.

Adoption du règlement intérieur pour la gestion du cimetière.

Fixation des tarifs 2007 CLAE et CLSH (augmentation de 2 % correspondant à l'inflation).

Décision d'attribution d'une aide exceptionnelle de 6120 € (soit 90 € par enfant) à l'APE pour le financement du voyage découverte à Paris.

Renouvellement pour 6 mois du contrat d'accompagnement dans l'emploi.

Attribution du logement de La Poste à un nouveau locataire après réalisation par les employés communaux des travaux de rénovation nécessaires.

2 Mars :

Examen et approbation du compte administratif 2006. Etabli par le Maire en liaison avec le percepteur, il rend compte de l'exécution budgétaire pour l'exercice écoulé.

La section de fonctionnement a été exécutée en recettes à hauteur de 915 434 € et fait ressortir un excédent de 289 061 € dont 189 000 € sont affectés à la section investissement et 100 061 € reportés en recettes à l'exercice 2007.

Le Conseil municipal fait le bilan de la concertation engagée dans le cadre de la révision du PLU : bulletin municipal, registre en mairie, étude agricole, réunion publique, débat en conseil municipal, visites en mairie et courrier des propriétaires. Il décide d'arrêter le projet de PLU tel que présenté en séance. Ce projet sera envoyé pour avis aux personnes publiques associées et soumis à l'enquête publique.

23 Mars

Examen et adoption du budget 2007

FONCTIONNEMENT

RECETTES	MONTANT	DEPENSES	MONTANT
Impôts et taxes	448 423	Charges de fonctionnement à caractère général	199 670
Dotation de l'Etat et de la CABA	273 620	Charges de personnel	349 911
Produits des services	38 462	Charges de gestion courantes	77 830
Excédent exercice antérieur	100 061	Charges financières	90 000
Autres recettes courantes et travaux en régie	89 840	Charges exceptionnelles et dépenses imprévues	46 500
		Virement à la section d'investissement	186 495
TOTAL EXERCICE	**950 406**	**TOTAL EXERCICE**	**950 406**

Au fil des réunions

INVESTISSEMENT

RECETTES	MONTANT	DEPENSES	MONTANT
Virement section de fonctionnement	186 495	Reste à réaliser et déficit reporté	321 712
FCTVA et TLE	98 403	Aire de jeux	110 000
Subventions attendues	25 500	Voirie	128 000
Excèdent reporté et reste à réaliser	321 712	Travaux divers de l'exercice	79 200
Emprunts	272 931	Eclairage public	10 000
		Matériel et mobilier	13 000
		Remboursement de capital	218 039
TOTAL EXERCICE	**904 951**	**TOTAL EXERCICE**	**904 951**

Les taux communaux des trois taxes (foncier bâti et non bâti, habitation) sont réévalués de 0,5 %. Cette augmentation se rajoute aux 1,8 % de réajustement des bases décidé par l'Etat. La progression de la part communale des impôts locaux sera donc de 2,3 %, ce qui correspond à une quasi stabilité en euros constants.
Le conseil approuve les budgets du CCAS et du transport scolaire
Après avoir pris connaissance du compte rendu d'exécution de mandat de SEBA 15 pour le lotissement de la Vidalie, le conseil approuve le plan de trésorerie proposé.
Modification du tableau des effectifs du personnel pour tenir compte des reclassements.

10 Mai
Décision d'attribution du marché pour la réalisation de l'espace de jeux à l'entreprise BERTHIER paysagiste moins disante pour un montant HT de 84 839 €.
Décision d'attribution du marché pour la réalisation des bassins de rétention à l'entreprise MEALLET moins disante pour un montant HT de 38 770 €.
Approbation du programme de voirie examiné en commission des travaux suite à l'estimatif réalisé par la DDE.
Acquisition de panneaux de signalisation pour 1403 € HT.
Décision de contracter un emprunt pour le financement des travaux prévus en 2007 (base 350 000 € à 4,4 % sur 15 ans).
Approbation de la proposition de contrat SOCOTEC pour la vérification des installations électriques et techniques des bâtiments communaux.
Révision des loyers des appartements communaux sur la base de l'indice légal.
Actualisation du régime indemnitaire pour les employés communaux.

10 Juillet
Attribution du marché de voirie à l'entreprise Colas moins disante pour un montant TTC de 28 643 €.
Décision de procéder en urgence à la consolidation de l'enrochement sous la Mairie. Les travaux sont confiés à l'entreprise Meallet pour 13 945 €.
Approbation du programme d'éclairage de l'aire de jeux pour 9 831 € TTC dont 3 288 € pris en charge par le syndicat d'électrification.

5 Septembre
Présentation de l'étude d'impact du projet de carrière d'Omps. Le conseil consulté dans le cadre de l'enquête publique émet un avis défavorable (étude d'impact incomplète et insuffisante).
Approbation de la convention de mise à disposition gratuite de la DDE pour l'instruction des dossiers d'urbanisme suite à la réforme prenant effet au 1er octobre.
Attribution d'une subvention exceptionnelle de 650 € à Sansac'rifis pour l'organisation de la fête de la bécasse.
Reconduction du contrat « arts plastiques » mis en œuvre dans le cadre du CLSH.

22 Novembre
Approbation du projet de révision du plan local d'urbanisme (PLU) après la prise en compte des conclusions du commissaire enquêteur et de l'avis des personnes publiques associées.
Avis favorable pour l'intégration du chemin des Combes dans le domaine public communal ;
Autorisation donnée à la CABA de pénétrer sur la parcelle A 211 pour y effectuer toutes les investigations nécessaires à la caractérisation hydrogéologique du site.
Renouvellement de la ligne de crédit pour la gestion de la trésorerie auprès de la caisse d'Epargne d'Auvergne.

20 Décembre
Actualisation des tarifs pour les services communaux : CLSH, CLAE, cantine, transport scolaires, cimetière. L'actualisation sera faite sur la base d'un taux d'inflation prévisible de 2 %.
Approbation de la convention avec la DDE pour l'entretien de la nationale en agglomération.
Présentation des rapports annuels de la CABA sur les services de l'eau, de l'assainissement, de la collecte et du traitement des déchets.
Le conseil décide d'instituer la procédure de déclaration préalable pour l'édification des clôtures autres qu'agricoles.

Voirie & espace public

LE PROGRAMME ANNUEL DE VOIRIE

La réfection des chemins a concerné en 2007 le chemin de Labattude et de la Fromental, le haut du chemin du Mas, la fin du chemin de la Planèze,le chemin de Labrousse, le chemin de la Côte. Cette réfection du revêtement en bicouche s'accompagne du profilage et si nécessaire du busage des fossés pour améliorer la sécurité et faciliter l'écoulement des eaux pluviales.

AMÉLIORATION DE LA SÉCURITÉ

Le département et l'Etat ont apporté leur contribution à l'amélioration des routes dans le périmètre communal.
Le Conseil Général a remodelé la portion du CD 153 entre la Capelotte et le château d'eau : busage du fossé, élargissement de la voie et revêtement bicouche.
Des travaux de même nature ont été effectués su la portion du CD entre le Pas du Rieu et l'entrée d'Ytrac. Cette portion située majoritairement sur la commune d'Ytrac améliore la liaison entre nos 2 communes.
Pour la RN 122, l'Etat a enfin décidé de réagir à la fréquence des sorties de route constatées les jours de pluie dans les virages du chemin du Mas, de Salemagne et de Bargues. Le SIR (service interdépartemental des routes) a essayé d'améliorer l'adhérence de la chaussée souvent rendue glissante par des résidus d'hydrocarbures. Il a mis en œuvre une technique qui consiste à bombarder le revêtement avec des petites billes d'acier ce qui le rend plus rugueux et donc plus adhérent. Nous espérons que ces travaux éviteront les nombreux dérapages constatés ces dernières années mais encore faut-il que chacun prenne conscience de la nécessité de lever le pied dès que la route est mouillée.

DES BASSINS DE RÉTENTION POUR MAÎTRISER LES PLUIES D'ORAGE

Qu'elles proviennent des toitures ou des espaces goudronnés de toute nature, les eaux pluviales de Sansac sont canalisées naturellement vers la Cère. Leur volume, concentré sur quelques gros tubes, atteint lors de certains orages violents et prolongés des niveaux impressionnants qui, en débordant des fossés, ravinent en quelques heures les sols et les chemins sur leur passage. C'était souvent le cas en aval de la mairie, en bordure de la propriété du château de Veyriere. Une étude hydrologique a conclu à la nécessité de créer 2 bassins d'orage pour stocker temporairement les surplus de débit et réguler le débit en aval.
Creusés sur une partie de la propriété Fayette acquise par la commune, ils donnent une touche plus esthétique à cet espace proche d'un bâtiment public et prolongent les aménagements des abords du bourg entrepris ces dernières années. Certes le nombre de jours de l'année où ces ouvrages seront utilisés sera limité mais leur efficacité se mesure aux dégâts et aux coûts de remise en état qu'ils permettront d'éviter.
Sur le plan paysager, il faudra attendre quelques années pour que les arbres grandissent et prennent toute leur place dans cet ensemble remodelé.
Le coût de l'opération pour la collectivité s'élève à 56 042 €, achat du terrain compris.

LES ENFANTS PLÉBISCITENT L'AIRE DE JEUX

Dès son ouverture en juillet le terrain de jeux près du stade s'est animé de cris, de rires, de courses et de glissades mais aussi de quelques pleurs résultats d'un apprentissage encore mal maîtrisé.

L'aire de jeux est séparée en 2 espaces dont l'un entièrement clos pour les plus petits. Les toboggans, échelles et balançoires colorés, posés sur du sable permettent aux enfants de 3 à 10 ans d'exercer leur adresse, de tester leur équilibre, de prendre du plaisir aux jeux seuls ou en petits groupes.

Des bancs et tables disposés à proximité permettent aux parents d'exercer une surveillance de leur progéniture mais aussi, si l'occasion se présente de faire un brin de causette et d'échanger les nouvelles du jour.

Cet espace est aussi un lieu de rencontre naturel pour les pré-ados qui complète celui du plateau de jeux près du foyer.

Cette réalisation dont le coût s'élève à 101430 € a bénéficié d'une subvention de l'Etat de 8409 € au titre de la DGE.

LES BÂTIMENTS COMMUNAUX

Quelques travaux d'entretien ont permis de redonner des couleurs à la maternelle (salle de motricité). La mise aux normes électriques de la salle informatique à été réalisée ; Un local sanitaire douche a été installé dans les ateliers municipaux .

Le local du RAM (relais assistantes maternelles) au presbytère a été repeint par quelques jeunes bénévoles de Sansac'rifis.

Urbanisme

15 permis de construire et 24 déclarations de travaux ont été délivrés en 2007. Parmi les 15 permis on dénombre seulement 3 nouvelles habitations.

On constate un net ralentissement des demandes en 2007, ralentissement prévisible avec la fin de l'opération d'urbanisme à la Vidalie et le manque de terrains constructibles proposés à la vente. Le nouveau zonage du PLU et le lancement d'une opération de lotissement par un opérateur privé sur une parcelle au dessus du terrain de sport devrait redonner dans un proche avenir un nouveau dynamisme à la construction.

La plupart des nouvelles constructions de la Vidalie sont aujourd'hui terminées et occupées. Les travaux définitifs d'aménagement des voies, la mise en place des chemins de liaison piétonniers, le traitement des espaces publics dans le lotissement et près du cabinet médical sont programmés par le gestionnaire SEBA 15 pour le 1er semestre 2008.

UN RÈGLEMENT INTÉRIEUR POUR LE CIMETIÈRE

Mélange d'espace public et privé, le cimetière d'une commune nécessite une attention particulière. Ce lieu clos doit être respecté par tous les citoyens sans exception. Chaque famille dont les défunts reposent dans une sépulture doit pouvoir disposer d'un espace protégé, entretenu et aménagé à sa convenance. Si cette attitude de respect parait évidente pour la très grande majorité d'entre nous, il existe comme nous avons pu hélas le constater quelques individus qui n'ont pas la même exigence.

Un règlement intérieur du cimetière a été élaboré et voté par le conseil municipal (mars 2007), il s'impose à tous, particuliers ou artisans, appelés à intervenir dans ces lieux.

Voici un résumé des éléments essentiels de ce règlement qui comprend 10 articles.

- Droit à l'inhumation

Toute personne domiciliée sur le territoire de la Commune, alors même qu'elle serait décédée dans une autre commune.

Toute personne décédée sur le territoire de la commune quel que soit son domicile.

Toute personne domiciliée ou non dans la commune ayant droit à une sépulture de famille dans le cimetière communal.

- Police du cimetière

La commune ne possède ni conservateur, ni fossoyeur, ni gardien.

Le Maire ou son délégué est chargé spécialement :
- de la police du cimetière, du respect de la loi.
- de la surveillance des travaux.
- de l'entretien des inter-tombes, allées, parterres et entourages.

Le cimetière reste ouvert en permanence. Cependant un vantail des portails est maintenu fermé à clé. Cette clé en cas de besoin pourra être retirée à la Mairie afin de permettre l'entrée de véhicule pour la réalisation de travaux.

Les animaux, même tenus en laisse, sont interdits à l'intérieur du cimetière. Toute personne qui pénètre à l'intérieur du cimetière doit s'y comporter avec toute la décence et le respect que comporte la destination des lieux.

- Les concessions

Seules les personnes domiciliées sur le territoire de la commune peuvent prétendre à une concession. La demande est faite à la Mairie.

Le titulaire d'une concession, ou ses héritiers, s'engagent à maintenir l'emplacement attribué en bon état.

Les plantations d'arbres et arbustes sont interdits pour éviter les dégradations provoquées par les racines.

- Les travaux

Nul ne peut inhumer, construire, reconstruire ou réparer des monuments funéraires sans autorisation de la commune.

Les entreprises devant effectuer des travaux dans le cimetière communal doivent en faire la déclaration en Mairie.

- Le Jardin du Souvenir

Il est destiné à recevoir les cendres des personnes incinérées. Ces cendres seront répandues sur cet empierrement. L'autorisation de dispersion des cendres est délivrée par le Maire.

- Colombarium

La concession d'une case du colombarium est fixée pour une durée de 30 ans renouvelable.

- Procédure de reprise des concessions abandonnées

La procédure prévue est prescrite au code général des collectivités territoriales. L'exécution de cette procédure a été confiée par la commune au Groupe ELABOR.

Ce groupe a procédé dès le 3 décembre 2004 au repérage des tombes paraissant abandonnées (piquetage, photo). La liste de ces tombes a été affichée sur les portes du cimetière, afin de permettre aux familles de se manifester, ceci pendant une période de 3 ans, soit jusqu'au 3 décembre 2007.

La liste définitive des tombes abandonnées sera dressée et affichée, aux portes du cimetière et le travail de reprise pourra débuter. La date de début des travaux sera publiée en Mairie et aux entrées du cimetière.

LE BRIQ'THON A TENU SES PROMESSES

Le téléthon sansacois a eu lieu le 7 et 8 décembre sous un temps particulièrement humide. Et c'est donc une ribambelle de capuches qui dès le vendredi matin est venu bâtir le parterre de l'espoir. Au même moment, les élèves du primaire assistaient à une séance de projection au foyer. Cette matinée de sensibilisation s'est achevée par un lâcher de ballons. Espérons que ces derniers porteront loin le message de solidarité des enfants de Sansac.

Le vendredi soir, nombreux sont ceux qui sont venus en découdre avec les cartes, pour partager ensuite une succulente soupe au fromage.

Samedi matin, plusieurs équipes avaient écourté leur grasse matinée pour apporter la brioche du téléthon à tous les foyers de notre village.

L'après-midi, une quarantaine de courageux pour la plupart accompagnés de leur toutou ont bravé la pluie pour une marche sur les sentiers de la commune.

A l'intérieur, l'exposition de maquettes élaborée par B. DURAND et L. JUBAN en a ébahi plus d'un, tant par sa richesse que par la qualité des œuvres présentées. Lionel JUBAN, sansacois, champion d'Europe a offert une des ses œuvres au Téléthon. Celle-ci qui à servi de fil rouge lors du Briqu'thon, a été gagnée par M. DUVAL de SAINT MAMET. Le temps de sa réalisation à découvrir était de 106 H 27 min 42 s.

Enfin, la manifestation s'est achevée autour du pot de l'amitié offert conjointement par la municipalité et le « Sport Canin 15 » après une démonstration de danse country proposée par le « Cantal Country Club ».

Le briqu'thon a permis de récolter la somme de 3024.01 € au profit de l'AFM. Ainsi, notre commune est bien présente dans la rage de vaincre de l'AFM pour la mise en place de la thérapie de demain.

Une nouvelle fois, nous avons atteint les deux objectifs qui animent depuis toujours le téléthon sansacois : la sensibilisation aux maladies génétiques et la récolte de fonds au profit de l'AFM pour la recherche et l'aide aux malades.

Une nouvelle fois nous avons réussi à rassembler les forces vives de notre commune autour d'un même thème et dans une ambiance des plus chaleureuses.

Une nouvelle fois, le téléthon a entériné le mariage qui l'unit avec les artistes de notre commune. Cette année, nous avons fait découvrir une nouvelle forme d'art, à savoir le maquettisme, et nous, organisateurs, pouvons en être fiers.

D'ores et déjà, nous vous donnons rendez-vous pour une nouvelle manifestation en décembre prochain. Mais auparavant, permettez-nous de vous adresser tous nos vœux de bonheur et de santé pour cette année 2008.

Daniel DOLY

LE MAQUETTISME

Le maquettisme est une discipline que l'on croit connaître, et à laquelle beaucoup se sont essayés un jour avec plus ou moins de bonheur.

En réalité si l'on peut considérer que l'ouverture d'une boîte dans le but de construire tel ou tel modèle est une base de départ, la pratique de ce mode d'expression est tout autre.

Mode d'expression est le maître mot, car ce à quoi tout maquettiste tend, c'est à expliquer tel ou tel sentiment à exprimer tel ou tel trait de vie, issu ou non de l'histoire, ce que d'autres feront peut-être d'un trait de plume ou de crayon, d'un coup de stylet ou de pinceau.

Pour ce faire et s'approcher au plus prêt de la réalité il est nécessaire, en préalable, de maîtriser un certain nombre de techniques allant du dessin à la peinture, de la sculpture au modelage, et sans oublier la mise en scène.

La base de toute saynète, de tout diorama, de toute figurine, quelle que soit l'échelle, est la recherche qu'il est impératif de faire autour du sujet. Le maquettiste doit avant tout être un « rat de bibliothèque », un accro d'internet. Il est impératif de savoir voir et écouter car, même si le sujet décrit est un fait lointain, il faut savoir en déceler les plus infimes traces, s'il est plus proche, c'est à la tradition ou aux souvenirs des aînés qu'il convient de s'adresser.

Le maquettisme n'est pas non plus un art réservé aux plus jeunes, les différentes rencontres et concours voient se fréquenter des personnes de tous âges, et qui plus est des deux sexes. Une forte vague de maquettistes féminines nous est arrivée voici quelques années notamment des pays de l'Est, avec un savoir-faire et une sensibilité sans pareil. Ceci nous conduit tout naturellement à parler des rencontres et autres concours qu'ils soient nationaux ou internationaux ; loin d'être des points incontournables, ils permettent de se confronter aux autres, de comparer, de se situer. Et, il est à noter que plusieurs cantaliens, loin d'être relégués au simple rang de spectateurs, se sont vu attribuer nombre de titres et médailles ; et plus particulièrement des Sansacois qui se sont illustrés tant au niveau Français qu'Européen, sachant qu'un d'entre eux, Monsieur Lionel JUBAN, a été sélectionné pour participer au mondial de la figurine qui se déroulera en juillet 2008 en Espagne. Tous ceux qui ont participé au Téléthon 2007 ont pu le voir travailler sur la pièce qu'il présentera à l'occasion de ce championnat, tout en répondant, avec son habituelle gentillesse, aux nombreuses questions que n'ont pas manqué de lui poser les uns et les autres. Souhaitons-lui bonne chance.

La vie de notre école publique

Année scolaire 2006 -2007

Comme de coutume, la fête de l'école a été l'évènement festif qui a mis un terme à une année encore bien remplie. Les membres de l'APE et certains parents volontaires ont repris des activités faites dans les différentes classes pour proposer un spectacle de qualité apprécié de tous. Jeux, cochons grillés et soirée dansante ont permis aux parents d'élèves et amis de l'école de partager un moment de convivialité.

VOYAGE SCOLAIRE DES MATERNELLES
1) 6 mars 2007 : Musée de Coltines

Les enfants de l'école maternelle sont partis à la découverte du Musée de l'Agriculture de Coltines pendant que leurs camarades de primaire étaient en classe de découverte à Paris.
Le matin, ils ont été accueillis par deux animatrices. Ils ont découvert comment les arrières grands-parents et les grands-parents cultivaient la terre et vivaient à la ferme.
La comparaison avec la vie d'aujourd'hui leur a permis de comprendre combien la façon de vivre a changé.
A midi, ils ont mangé dans la salle des fêtes. Après une promenade digestive dans le village, tout ce petit monde a repris le chemin du retour.

2) 28 juin 2007 : Voyage de fin d'année à Vic sur Cère.
En raison d'une météo défavorable, les maîtresses de maternelle ont dû annuler la sortie (Animée par un intervenant du CPIE) prévue au Lioran. Afin de ne pas décevoir nos petits élèves de maternelle, elles ont organisé une sortie au parc de jeux de Vic sur Cère. Les enfants ont pu ainsi conclure l'année scolaire dans la joie et la bonne humeur.

4 au 10 mars 2007 : Classe découverte à PARIS : élèves de primaire
Durant une semaine, les écoliers Sansacois ont sillonné les rues de la capitale. Un programme chargé et varié les attendait : le château de Versailles, le quartier de Montmartre, la Tour Eiffel, la Cité des Sciences, le musée d'Orsay, le musée du Louvre, une pro-menade en bateau mouche, le Salon de l'Agriculture et enfin une journée plus ludique à Disneyland.
Ce projet a pu voir le jour grâce au soutien financier de l'APE, de la Mairie et du Conseil Général.

Pour contacter l'école
Adresse email : elem15.sansac-de-marmiesse@ac-clermont.fr
Site internet : http://www3.ac-clermont.fr/etabliss/ecole-sansacdemarmiesse.
Il est possible de découvrir le site en utilisant le moteur de recherche Google : taper école publique de Sansac de Marmiesse .

Encadrement des sorties piscine :
L'équipe enseignante remercie deux jeunes retraités à la fois dynamiques et discrets qui ont accepté de participer à une journée de formation pour nous accompagner lors des sorties piscine. Sans leur aide, certaines sorties auraient été annulées faute d'un encadrement suffisant.

ANNÉE SCOLAIRE 2007 - 2008

Organisation pédagogique de l'école :

PS MS	Me SOUQUIERE
GS	Me MALARTRE
CP	Me VIALLARD
CE1	Mr VERGNE
CE2 CM1	Me LAFEUILLE
CM1 CM2	Me MARCASTEL
Décharge de direction	Me ROQUES
Enseignement de l'anglais CM et CE2	Me ROQUES
Aide aux enfants en difficulté passagère	Me LESCURE Mr THERON
Auxiliaire de vie scolaire	Me TOUTET

Depuis le 4 septembre 2006, jour de rentrée scolaire, différentes activités se sont enchaînées :

Du 22 au 26 octobre 2007 : semaine du goût.
De la maternelle au primaire, différents ateliers ont été mis en place pour éduquer le palais de nos chères petites têtes blondes. Manger équilibré sans oublier le plaisir des papilles est un objectif à atteindre dès le plus jeune âge.

Vendredi 7 décembre 2007.
Lancement du Téléthon. Chaque élève avait la possibilité d'apporter 1€ symbolique lui permettant de déposer une brique afin de réaliser un parterre près du bâtiment de la maternelle. Les responsables locaux de l'AFM avaient préparé une animation ludique qui a permis à chacun de mieux comprendre les maladies génétiques.
Malgré une météo pluvieuse, un grand soleil plein d'espoir brillait dans les yeux des enfants lors du traditionnel lâcher de ballons .

Noël 2007 :
18 décembre : film de noël.
20 décembre : goûter et passage du Père Noël.
21 décembre : repas de noël. Me PRADAYROL et Me LABRUNIE (Aidées du personnel de service, de parents et de Me LAUBIE) ont mis leur talent de cuisinières au service de tous.

Activités prévues pour la période janvier juin 2008.
Spectacle des 3 Chardons.
Jeunesses musicales de France.
Festival d'expression enfantine.
Cirque pour les maternelles selon les opportunités.
Participation à la semaine de la randonnée qui aura lieu à Sansac cette année.

LE RAM

Le Relais Assistantes Maternelles « LES P'TITS LOU » est un lieu d'information, de rencontre et d'échange qui s'adresse aux assistantes maternelles, aux parents d'enfants de moins de 6 ans et aux enfants. Mis en place en Février 2007 par l'Association « Les P'tits Lou » sur les Communes d'Ayrens, Sansac de Marmiesse, Saint Paul des Landes et Ytrac.

Audrey SEYROLLE, Educatrice de jeunes enfants et animatrice du relais propose dans chaque commune des Haltes Jeux où elle accueille les enfants accompagnés de leurs assistantes maternelles ou de leurs parents. Il s'agit d'un lieu aménagé pour les jeunes enfants (jeux, jouets, espaces créatifs de motricité…) avec chaque semaine une animation différente (peinture, activité manuelle, sensorielle, motrice, conte, éveil musical etc…). C'est également la possibilité pour les assistantes maternelles et/ou les parents de se rencontrer et de partager un moment convivial.

Cette année, le RAM a accueilli sur les quatre communes entre 25 et 30 assistantes maternelles, une dizaine de parents et une cinquantaine d'enfants.

Sur Sansac de Marmiesse, une dizaine d'assistantes maternelles ont fréquenté le relais et quelques unes viennent très régulièrement. Quelques parents participent également aux Haltes Jeux. C'est une quinzaine d'enfants qui bénéficient des animations.

Sur Sansac les Haltes Jeux ont lieu :

Tous les mercredi de 9 H 30 à 11 H 30 (local derrière l'église)

- Ytrac le vendredi de 9 H 30 à 11 H 30 (centre culturel sportif)
- Saint Paul des Landes le lundi de 15 H à 17 H (médiathèque)

- Contact : Audrey SEYROLLE – Animatrice du Relais - Tél. : 04 71 47 70 79
- Permanence Administrative à la Mairie d'YTRAC le mercredi de 13 H 30 à 17 H 30.

Aide aux devoirs

Ce service offert aux parents d'élèves pour la troisième année consécutive permet à chaque élève de primaire qui le souhaite de faire une bonne partie de ses devoirs de façon efficace dans une ambiance studieuse le lundi, le mardi et le jeudi de 16 h à 17 h ; le vendredi de 15 à 16 h.
Chaque enfant s'inscrit par période allant de vacances à vacances :
- rentrée de septembre- vacances de Toussaint
- Toussaint- Noël
- Noël- vacances de février
- vacances de février -Vacances de Pâques
- Pâques- sortie de juin

Les inscriptions peuvent se faire en fonction des activités proposées par le centre de loisirs. Mesdames Guillemot et Vacher accueillent 26 élèves repartis en deux groupes : CP CE1, CM1 CM2, les élèves de CE2 étant rattachés à l'un des deux groupes en fonction du nombre d'inscrits dans chaque groupe. Cette aide très efficace ne dispense en aucun cas les parents d'avoir un œil attentif sur le travail personnel demandé à leur enfant.
Une participation de 1€ par enfant et par séance d'une heure est demandée aux familles.

Exposition Jean LACALMONTIE

Cet été de juin à septembre l'artiste peintre sansacois Jean Lacalmontie nous a fait à nouveau le plaisir d'exposer une trentaine de tableaux dans les locaux de la mairie. Avec un thème centré sur le patrimoine local, chacun pouvait reconnaître entre autres des aquarelles représentant le château de Veyrières ou le pont vieux.

Nombreux ont été les visiteurs, touristes de passage ou amateurs éclairés qui ont pu juger et apprécier les œuvres de cet artiste dont le talent d'aquarelliste est reconnu bien au delà des frontières départementales. La signature Jean Lacalmontie ne s'arrête plus aujourd'hui à l'aquarelle. Les quelques huiles présentées cet été en sont la preuve.

Au delà du plaisir des yeux, certains visiteurs séduits par un paysage ont pu faire l'acquisition d'un tableau. Rappelons que Jean Lacalmontie présente toute l'année ses oeuvres dans son atelier 11 chemin du Mas à Sansac et qu'il peut à tout moment, sur rendez vous, vous faire découvrir la diversité de son talent.

Etat Civil

NAISSANCES

2 Janvier	Amélie ROQUIER 3 chemin de la Planèze
7 Janvier	Louis BONAL 6 impasse Frédéric Mistral
29 Janvier	Axel BOUYGUES 25 chemin de Lasfargues
3 Février	Noémie REINARD
4 Février	Lucie WEYDENMEYER 3 Le Pas du Laurent
21 Février	Ynès THABET 1 impasse Frédéric Mistral
8 Mars	Morgane MESPOUILLÉ 8 impasse Vermenouze
13 Mars	Medi MIODET
14 Mars	Alyssa BAPTISTE 13 rue des Artisans
17 Mars	Elyse ROLLAND 5 impasse Frédéric Mistral
12 Avril	Basile VALETTE 11 chemin du Pont du Laurent
15 Mai	Jade MONTOURCY 8 Puech Bas
22 Mai	Enzo PETIT-BERNARD 27 chemin de Vernoyes
11 Juin	Margaux FABREGUES Route de la Capelotte
2 Juillet	Clovis VIDAL 7 chemin de Labattude
3 Août	Clémence RIVET 1 Puech Bas
13 Octobre	Léo MARTINET 20 chemin de Vernoyes
5 novembre	Lylou CAVANIE-CARBONNEL 5 rue du Château d'Eau
11 novembre	Amélie STANIFORTH 1 chemin de Labrousse
16 décembre	Louise NOUHAUD 31 rue de la Vidalie

MARIAGES

7 Juillet	Jean-Yves PRAT et Christelle MAURY
10 Novembre	Sébastien NOUHAUD et Mélanie LAMARE

DECES

18 Janvier	Justin VERGNE
19 Juin	Justin DAUDE
6 Juillet	Jean DELORT
7 Septembre	Philippe SYLVAIN
22 Septembre	Léon MAILLARD
21 Décembre	Laurent DELPUECH

Retenez cette date .....

14 et 15 juin 2008 - Fête de la randonnée

Organisée par la CABA avec la collaboration des communes de Sansac de Marmiesse, Ytrac et Lacapelle Viescamp

2 jours de Randonnées, de découverte à pied, en VTT ou à dos d'ânes

Il en aura pour tous les ages, tous les niveaux.

Des parcours sportifs, des parcours familiaux de quelques heures à la journée entière, une rando nocturne, une rando aquatique en bord de Cère, un parcours accessible aux personnes à mobilité réduite

Et encore…

Une séance diaporama « carnet de voyage » sera proposée le vendredi soir

Un programme spécial découverte pour les scolaires jeudi et vendredi

Des animations autour du repas du samedi soir à Sansac

Le Programme détaillé sera disponible fin mai

Sansac-de-Marmiesse
(15221 - Commune)

Chiffres clés

Enquête annuelle de recensement 2006

Population

	2006	1999
Population	**1 243**	**1 101**
Part des hommes (%)	50,4	52,0
Part des femmes (%)	49,6	48,0

Depuis 1999, la population a augmenté de 142 habitants, soit une progression de 12,9%.

Sources : Insee, Enquête annuelle de recensement 2006
RP99 - Exploitations principales

Répartition des hommes selon l'âge

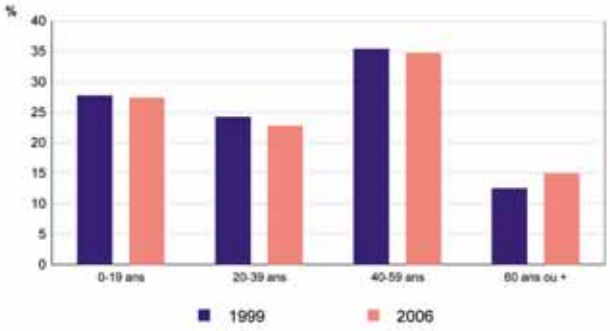

Sources : Insee, Enquête annuelle de recensement 2006
RP99 - Exploitations principales

Répartition des femmes selon l'âge

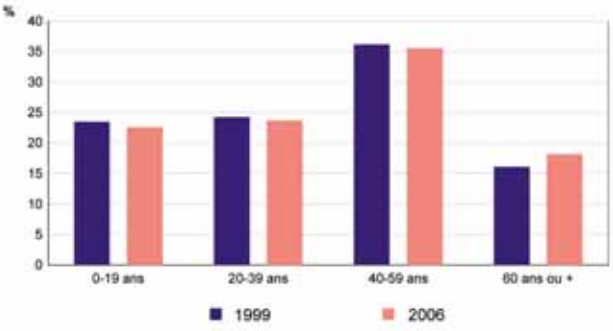

Sources : Insee, Enquête annuelle de recensement 2006
RP99 - Exploitations principales

Etat matrimonial en 2006 des 15 ans ou plus

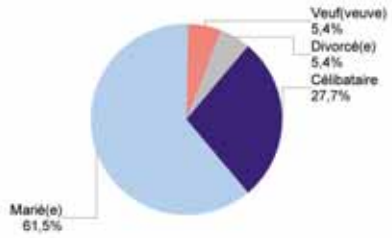

Source : Insee, Enquête annuelle de recensement 2006
Exploitation principale

Lieu de résidence 5 ans auparavant

	2006
Personnes de 5 ans ou plus habitant 5 ans auparavant :	**1 159**
la même région (%)	96,2
la même commune (%)	75,8
le même logement (%)	69,2
une autre région ou à l'étranger (%)	3,8

Source : Insee, Enquête annuelle de recensement 2006
Exploitation principale

Type d'activité

	2006	1999
Population	**1 243**	**1 101**
Actifs	638	575
Actifs occupés (%)	48,1	47,6
Chômeurs (%)	3,2	4,6
Inactifs	605	526
Retraités ou pré-retraités (%)	18,9	13,5
Elèves, étudiants, stagiaires non rémunérés (%)	6,4	8,9
Autres inactifs (%)	23,3	25,3

Sources : Insee, Enquête annuelle de recensement 2006
RP99 - Exploitations principales

Population active

	2006	1999
Population active (15-64 ans)	**637**	**573**
Population active occupée	597	522
Chômeurs	40	51
Taux d'activité (%)	74,4	72,4
Taux de chômage (%)	6,3	8,9

Sources : Insee, Enquête annuelle de recensement 2006
RP99 - Exploitations principales

RP99 = recensement de la population de 1999

© Insee

Juin 2007

Sansac-de-Marmiesse
(15221 - Commune)

Chiffres clés

Enquête annuelle de recensement 2006

Composition des ménages

	2006	1999
Nombre de ménages	**479**	**399**
Part des ménages d'une personne (%)	16,1	14,8
Part des ménages dont la personne de référence est active (%)	64,1	71,9
Nombre moyen de personnes par ménage	*2,6*	*2,7*

Depuis 1999, la commune compte 80 ménages supplémentaires, soit une augmentation de 20,1%.

Sources : Insee, Enquête annuelle de recensement 2006 - RP99 - Exploitations principales

Catégories de logements

	2006	1999
Ensemble des logements	**533**	**450**
Résidences principales	479	399
Part dans l'ensemble des logements (%)	*89,9*	*88,7*
Résidences secondaires et logements occasionnels	31	37
Logements vacants	23	14

Sources : Insee, Enquête annuelle de recensement 2006 RP99 - Exploitations principales

La commune compte 83 logements de plus qu'en 1999, ce qui représente une augmentation de 18,4%.

Parc des résidences principales

	2006	1999
Ensemble des résidences principales	**479**	**399**
dont		
- part des maisons (%)	95,2	95,2
- part des appartements (%)	4,6	2,8

Sources : Insee, Enquête annuelle de recensement 2006 RP99 - Exploitations principales

Caractéristiques des résidences principales

	2006	1999
Ensemble des résidences principales	**479**	**399**
Part des propriétaires (%)	*78,7*	*78,4*
Part des locataires (%)	*20,0*	*18,5*
Part des résidences principales achevées avant 1949 (%)	12,3	14,3
Part des résidences principales achevées depuis 1999 (%)	16,3	///

Sources : Insee, Enquête annuelle de recensement 2006 - RP99 - Exploitations principales

Ancienneté d'emménagement

Ancienneté d'emménagement dans la résidence principale :	2006
- depuis moins de 5 ans (%)	24,6
- de 5 à 9 ans (%)	16,5
- 10 ans ou plus (%)	58,9
Ancienneté moyenne d'emménagement (années)	16

Source : Insee, Enquête annuelle de recensement 2006 Exploitation principale

Equipement des ménages

	2006	1999
Nombre de ménages	**479**	**399**
Part des ménages occupant un logement équipé d'une installation sanitaire (%)	99,8	99,2
Part des ménages disposant au moins d'une voiture (%)	93,1	92,5

Sources : Insee, Enquête annuelle de recensement 2006 - RP99 - Exploitations principales

Nombre de pièces des résidences principales

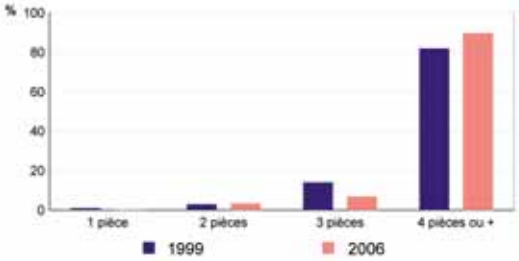

Sources : Insee, Enquête annuelle de recensement 2006 RP99 - Exploitations principales

Nombre moyen de pièces

	2006	1999
Nombre moyen de pièces par résidence principale	**4,9**	**4,6**
Nombre moyen de pièces par maison	5,0	4,7
Nombre moyen de pièces par appartement	3,9	3,9

Sources : Insee, Enquête annuelle de recensement 2006 RP99 - Exploitations principales

RP99 = recensement de la population de 1999

© Insee

Juin 2007

La vie de la commune en 2007

Challenge R. Issiot : le spri

Une bien belle soirée
Chorale Contre-chant des Orgues et de l'Artense

Une déco de saison

Les trompes de chasse ont s
pour la fête de la bécass

L'imagination au pouvoir pour célébrer Halloween

Un chantier sous la mairie...

... Pour un b

nt final !

Recueillement lors de la cérémonie du 11 novembre

Ça bouge sur l'aire de jeux

onné
e

Du monde au défi inter jeunes du CLSH

Une gracieuse chorégraphie à la fête des écoles

eau résultat

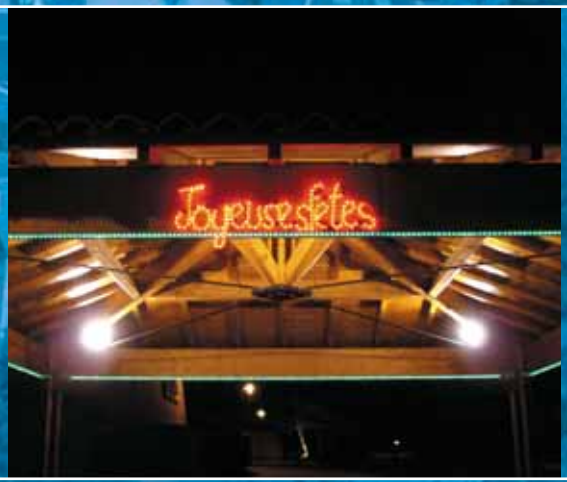

Bien sûr...

Nos amis les chiens et leurs maîtres associés au Téléthon

ACCUEIL DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT ET PERISCOLAIRE

L'accueil de Loisirs sans hébergement a accueilli environ 75 enfants de 3 à 14 ans durant les vacances de février, pâques, été et toussaint 2007.

La programmation et la mise en œuvre des activités par l'équipe pédagogique sont réalisées en tenant compte des objectifs éducatifs s'inscrivant dans le projet du Centre.

Les enfants ont la possibilité de manger le midi au restaurant la Terrasse de Sansac de Marmiesse.

Les enfants ont été pris en charge par les animateurs du centre pour l'aller et le retour au centre.

L'accueil est ouvert pendant les vacances de février, pâques, été et toussaint.

Il est fermé les week-end et les jours fériés.

Les parents peuvent amener et venir chercher leurs enfants pendant les horaires d'accueil :

- De 7h30 à 9h et de 11h30 à 12h30 le matin
- De 13h30 à 14h30 et de 17h30 à 18h30 le soir.

Les activités débutent à 9h et se terminent à 11h30 le matin et de 14h30 à 17h30 l'après midi.

LES ACTIVITÉS

L'accueil de loisirs a proposé diverses activités en intercommunalité avec Ytrac et St Paul des landes durant l'année 2007 comme des séjours : aventure : spéléo, escalade, canyonning, canoé… à Florac, équitation à Latus, mini séjour jeune pouce au Rouget ; des stages : voile au Puech des Ouilhes, ski au Lioran durant les 2 semaines des vacances de Février ; et des sorties : baptême de l'air à l'aérodrome d'Aurillac, labyrinthe de St Mamet, parc de loisirs à Mauriac, spectacle à Ytrac, journée équitation à Arnac et à Jussac, bowling, journée au Pal, au plan d'eau de Crandelle, à la maison de la Pinatelle à Chalinargues, cani traineau, journée au site de Val : ballade en bateau et parc aventure, patinoire et luge au Lioran, piscine, cinéma, Arboretum, ... des intercentres à Sansac : « défi inter jeunes »

L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

L'accueil de loisirs par l'intermédiaire de l'association des parents d'élèves a recruté 9 animateurs afin de constituer une équipe dynamique et performante.

Elle se compose de la façon suivante :

- **Directeur : Stéphane MANAU**
- **Animateurs : DUFOUR Gérault : diplômé BAFA**
  RICHIR Thomas : diplômé BAFA
- **Animatrices : BESSON Cécile : diplômée BAFA**
  PUYRAIMOND Julie: BAFA
  MEYER Julie : BAFA
  SARRAZIN Elodie : diplômée BAFA
  GRAU Lesly : BAFA Stagiaire
  CLAVEL Lucie : BAFA stagiaire
  CLERMONT Catherine : BAFA stagiaire

réunissant une centaine d'enfants de St Paul, Ytrac et Sansac ; à Ytrac lors de la fête patronale ….des activités au centre : atelier cuisine, manuel, peinture, sorties VTT, arts plastiques… :

Bilan : la fréquentation a légèrement augmenté par rapport à 2006.

PERISCOLAIRE

L'accueil de loisirs périscolaire fonctionne durant l'année scolaire.

Il accueille les enfants inscrits à l'école publique de Sansac de Marmiesse. Il compte une centaine d'enfants inscrits de 3 à 11 ans sur l'année 2007.

LES HORAIRES

- De 7h30 à 8h20 le matin pour les lundi mardi, mercredi, jeudi et vendredi.
- De 11h30 à 12h30 pour le mercredi midi.
- De 16h à 18h30 pour les lundi, mardi et jeudi soirs.
- De 15h à 18h30 pour les vendredi soirs.

L'équipe pédagogique est constituée d'un directeur permanent : Stéphane MANAU diplômé d'état et d'une animatrice permanente : Martine JACQUEMART diplômée BAFA.

Ce programme d'activités a été élaboré de façon à aménager au mieux le temps libre des enfants en périscolaire.

Bilan : fréquentation stable par rapport à 2006.

Pour conclure l'accueil de Loisirs remercient le Conseil Municipal et Monsieur Le Maire, le personnel communal, la CAF, la DDJS, le Conseil Général, l'Amicale des parents d'élèves, les parents, Mr Jacquemart, Mr Roux intervenants et tous les participants actifs à la vie du Centre durant l'année 2007.

Nous vous souhaitons une bonne et heureuse année 2008 à tous. A bientôt.

LES ACTIVITÉS

HORAIRES	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
7h30 – 8h20	**Choix des enfants**	**Choix des enfants**	**Activités libres**	**Choix des enfants**	**Choix des enfants**
16h – 18h30	**Activité art plastique** (Mr Jacquemart) 5-6-7 ans	**Activité musicale** (Mr Roux Patrice) 3 group. d'enfants	De 11h30 à 12h30 **Activités libres**	**Activité art plastique** (Mr Jacquemart) 8-9-10 ans	**Activités libres ou sportives ou manuel**

Le PLU applicable à partir du 22 novembre.

Les zonages et règlements du nouveau Plan Local d'Urbanisme sont devenus applicables à partir du 29 novembre. Ils annulent et remplacent les dispositions du précèdent Plan d'occupation des sols.
Il aura fallu 10 mois pour boucler le dossier depuis la réunion publique du 1er février.
Que s'est il passé depuis ?
La commission a terminé la rédaction des projets de règlement, des orientations d'aménagement et un projet de carte de zonage. Le PLU provisoire ainsi établi a été arrêté par délibération du conseil municipal le 2 mars. Ce document a été soumis pendant une période de 3 mois à l'avis de l'Etat et des organismes publics associés (CABA, chambres consulaires…) ; Il a été ouvert à l'enquête publique le 6 juillet pour une période d'un mois. Au cours de l'enquête publique le commissaire enquêteur a reçu tous les propriétaires qui souhaitaient le rencontrer, Il a examiné toutes les observations consignées sur le registre et celles transmises par courrier. Chaque citoyen concerné a pu ainsi, s'il le souhaitait, s'exprimer en toute indépendance pendant le mois qu'a duré l'enquête. Au total 18 requêtes ont fait l'objet d'un avis motivé du commissaire enquêteur dans son rapport transmis à la commune et au Préfet. Prenant en compte ce rapport, ainsi que l'avis des services de l'Etat, la commission a modifié un certain nombre de points du règlement et du zonage pour établir le document définitif approuvé par le conseil municipal du 22 novembre.
Ce document est une synthèse entre la volonté de respecter la vocation des espaces agricoles et naturels et celle d'ouvrir à l'urbanisation suffisamment de terrains en périphérie du bourg et à la marge sur quelques villages pour répondre à la demande de constructions individuelles dans les 10 prochaines années.
Nous avons été assistés pour mener à bien cette tâche par Mme Lemarchand et Monsieur Labbé du cabinet CREA, par les services de la DDE, de la Chambre d'agriculture et de la CABA. Nous avons apprécié leur disponibilité, leurs compétences et nous tenons à les en remercier.
Le PLU est bien entendu consultable en mairie. Vous trouverez dans la page qui suit une image du zonage retenu.

Combien ça coûte ?	
Frais d'étude et d'assistance :	22 725 €
Etude agricole (subvention déduite)	2 990 €
Etude hydraulique de la partie nord du bourg	6 578 €
Etude spécifique pour le golf – application de la loi montagne	2 152 €
Frais d'annonces légales et d'enquête publique	2 299 €
Frais de reproduction des documents	3 544 €
Total des dépenses	**40 288** €
Subvention au titre de la DGD	8016 €

De A à U

En Résumé quatre grands types de zones ont été définis.

- les zones A correspondent au secteur de la commune réservé à l'activité agricole, elles peuvent recevoir sous certaines conditions les bâtiments agricoles.
- les zones N comprennent le secteur naturel de la commune à protéger en raison de son intérêt paysager, historique ou écologique ou du risque naturel auquel il est soumis (inondations). Les constructions nouvelles ne peuvent y être implantées qu'en périphérie de quelques villages existants (zones Nh).
- les zones AU, ce sont les zones à urbaniser. Elles correspondent au développement futur de la Commune et sont situées pour l'essentiel dans le prolongement du bourg. Elles font l'objet d'orientations d'aménagement qui définissent l'emplacement et le profil des futures voies de dessertes.
- les zones U, ce sont les espaces urbanisés : le bourg et les quartiers d'habitat raccordés aux réseaux d'assainissement. S'y rajoute une zone Uy spécifique au secteur d'activité de Bargues et des Bessades.

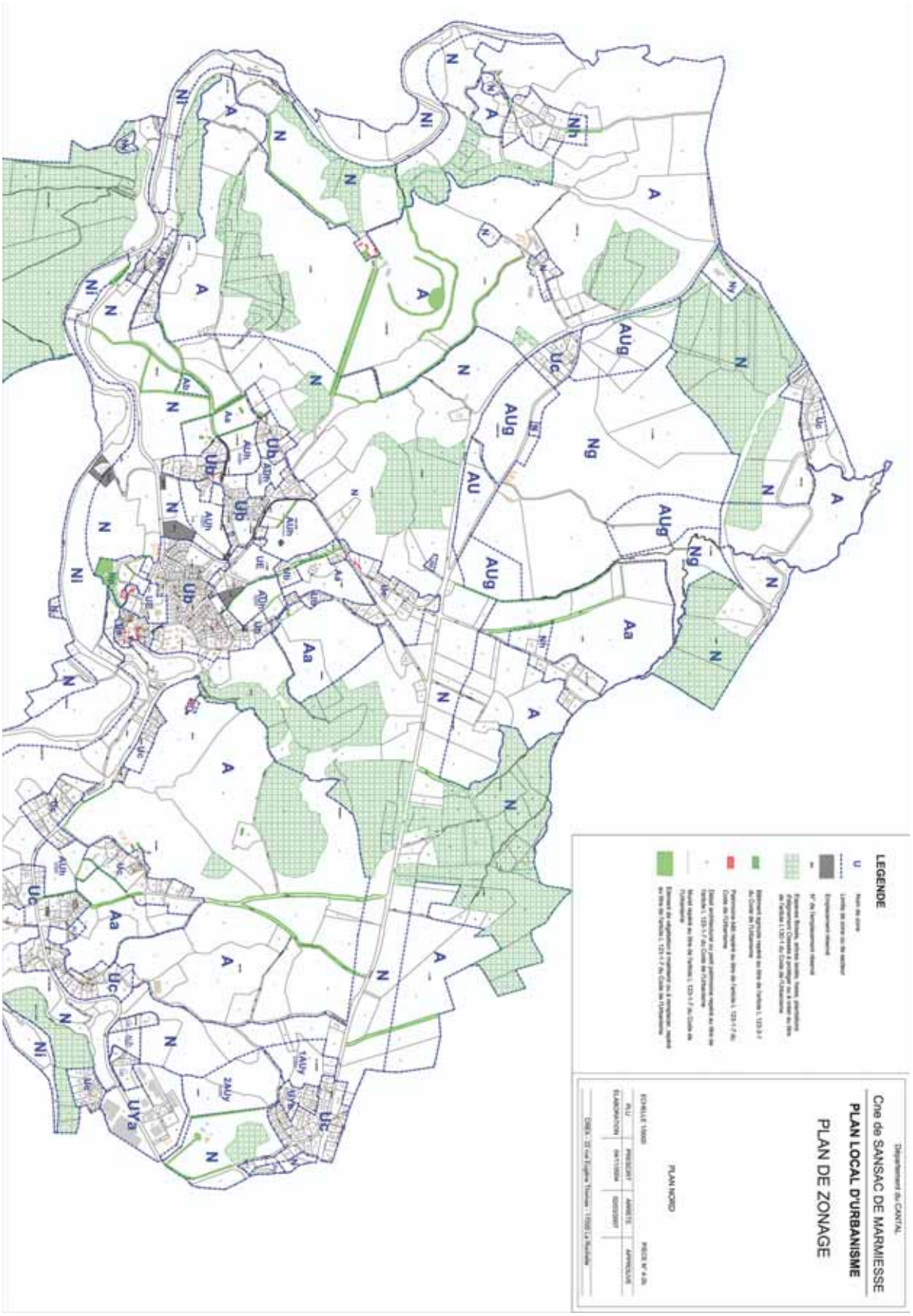
LEGENDE
PLAN LOCAL D'URBANISME
Cne de SANSAC DE MARMIESSE
PLAN DE ZONAGE
PLAN NORD

L'action de la CABA, en 2007

Au service des Sansacois

Dans le cadre de ses compétences, la Communauté d'Agglomération du Bassin d'Aurillac (CABA) apporte toute l'année des services aux habitants de son territoire. A l'échelle communautaire, l'une de ses actions les plus visibles est la réalisation d'équipements structurants, qui a pour but d'apporter des services mais aussi d'assurer l'attractivité du territoire. En 2007, c'est le Centre aquatique de la Ponétie qui a ouvert ses portes, suivi du Prisme, grande Halle économique et culturelle située place du 8 mai ; les premières manifestations et spectacles ont eu lieu en décembre.

Au quotidien, voici les principales actions réalisées en 2007 à Sansac-de-Marmiesse :

Eau et assainissement

En 2007, 3 dossiers de branchements en assainissement collectif et alimentation en eau ont été traités.

Pour garantir une qualité d'eau optimale, un lavage et une désinfection des réservoirs ont eu lieu en début d'année. Dorénavant, ils seront effectués tous les ans.

Le Service public de l'eau, ce sont aussi des interventions 24 h/24 h et 7j/7. Des équipes d'astreinte sont présentes en cas de désordre sur les réseaux (fuites, etc.).

Environnement

La CABA met 2 Points verts à disposition des habitants pour l'apport des journaux et magazines, des emballages et du verre qui seront ensuite recyclés. Attention, cependant des problèmes sont quelque fois rencontrés au niveau des Points Verts. Il ne faut rien laisser au pied du conteneur ! Les produits recyclables doivent être mis dans le conteneur prévu pour chaque matière, et les ordures ménagères déposées dans les bacs marron. Quant aux encombrants, il faut les apporter à la déchetterie de l'Yser ou à celle des Quatre-Chemins.

Transports

C'est la Stabus qui, par délégation, gère les transports publics pour le compte de la CABA. A Sansac-de-Marmiesse, la ligne de bus « E », permet aux habitants de se rendre à Aurillac, du lundi au vendredi. De plus, un service de Transport à la Demande (TAD) fonctionne le mercredi et le samedi. Retrouvez toutes les informations sur les horaires du réseau sur le site : www.stabus.fr

Urbanisme

Une Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH) de Développement durable a été lancée à l'automne 2005. A Sansac-de-Marmiesse, 5 dossiers ont été financés pour la pose d'installations solaires.

Contact : Cal Pact Arim, 9 avenue Aristide Briand, 15000 Aurillac ; tel : 04 71 48 32 00.

Techniques de communication

122 habitants de Sansac-de-Marmiesse sont des fidèles de la Médiathèque communautaire. Parmi eux, on compte 31 jeunes et 91 adultes, pour un total de 4 064 prêts.

Depuis la rentrée, un automate de prêt a été mis en place à la Médiathèque, il permet d'emprunter soi-même les documents. Autre avantage pour l'usager : Internet. Tous les ouvrages de la Médiathèque sont référencés sur un catalogue en ligne. Pour savoir si votre coup de cœur est disponible avant même de vous déplacer, il vous suffit donc de consulter le site : www.caba.fr/mediatheque.

CABA - www.caba.fr

- *Accueil* : 41, rue des Carmes, 15000 Aurillac ; tél : 04 71 46 86 30 ; fax : 04 71 46 86 32
- *Centre technique communautaire (CTC),* 195 avenue du Général Leclerc, 15000 Aurillac ; tél : 04 71 46 48 50
- *Médiathèque,* rue du 139e RI : 04 71 46 86 36
- *Régie des eaux* (CTC) : 04 71 46 86 38
- *Service Déchets et Tri sélectif (CTC)* : 04 71 46 48 53
- *Urgence Eau et assainissement (CTC)* : 04 71 46 48 60
- *SPANC* : 04 71 46 86 31

Communauté d'Agglomération du Bassin d'Aurillac

Pleins feux sur le Prisme

Depuis fin novembre, le Prisme accueille ses premiers spectacles et manifestations économiques. Un véritable événement pour le bassin d'Aurillac et le Cantal !

La programmation

En 2008, retrouvez Chevallier et Laspalès, le 16 janvier ; Yannick Noah, le 18 janvier ; The Glenn Miller Orchestra, le 23 janvier ; Jean-Louis Aubert, le 30 janvier ; Julien Lepers et The Imperial Symphony Orchestra, le 16 février ; Chimène Badi, le 6 mars ; Jenifer, le 31 mai ; Alain Barrière, le 1er juin ; Star'academy, le 7 juin et Bernard Lavilliers, le 11 juin.

De la chanson française au rock, de la danse irlandaise à l'humour, des années soixante à la jeune génération, la palette est étendue. Cette programmation a notamment bénéficié de l'appui du Zénith d'Auvergne. La SEM Aurillac Développement travaille déjà sur la deuxième saison qui réservera toujours plus de surprises !

Réservation : mode d'emploi

Pour réserver vos places, vous pouvez :

- acheter directement au Centre de Congrès, 1 bis place des Carmes, où la billetterie est ouverte du mardi au samedi, de 14 h à 18h30 ;
- acheter par téléphone au Centre de Congrès, au 04 71 46 86 58 ; le paiement peut être effectué par carte bleue et les places sont mises à disposition au Centre de congrès ou envoyées par courrier ; autre possibilité, la place est réservée par téléphone et l'option est maintenue pendant 15 jours, le temps d'envoyer le règlement par chèque ;
- acheter ses places sur Internet sur www.fnac.com (certains spectacles sont disponibles sur www.ticketnet.fr) ;
- un autre point de vente est ouvert à Aurillac dans la galerie de Géant Casino.

La région Auvergne Actif partenaire du Cantal

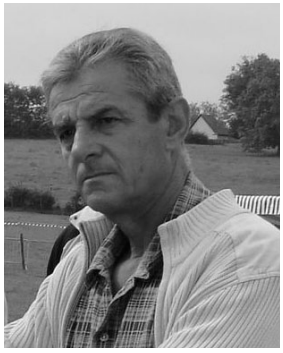

J'ai toujours plaidé au Conseil Général du Cantal pour une solidarité renforcée de la part de l'Europe, de l'Etat et de la Région.

Pourquoi ? Pour nous permettre d'amenuiser nos handicaps naturels liés à la géographie de notre département marquée par son relief, son altitude, son climat rude sur les zones de montagne, ses voies d'accès par la route et le rail qui rendent leur modernisation plus difficile et plus coûteuses. Pour nous permettre aussi et surtout de valoriser nos atouts liés à la qualité exceptionnelle de notre environnement, de notre patrimoine bâti, de nos savoirs faire dans les domaines de l'agriculture, de nos activités artisanales et commerciales, de nos industries de notre secteur tertiaire, de nos services publics de proximité.

Cette exigence de solidarité nous conduit à renforcer notre partenariat à tous les niveaux. Le développement de l'intercommunalité au cours de la dernière décennie, avec la création des communautés de communes et la communauté d'agglomération d'Aurillac, y contribue largement. Le rôle et la place de la Région constituent aussi un maillon essentiel dans ce dispositif.

Depuis 2004, l'arrivée d'une nouvelle majorité aux commandes de la Région AUVERGNE a imprimé une nouvelle démarche partenariale avec les Départements et avec les structures intercommunales qui se traduisent par des avancées significatives.

LES VOIES D'ACCES

C'est le cas pour le réseau ferroviaire avec enfin un engagement fort de la région sur la ligne AURILLAC-CLERMONT : au niveau de la voie ferrée elle-même pour améliorer la vitesse des trains, pour le matériel (autorails à grande capacité), par la modernisation des gares (MASSIAC, MURAT, LE ROUGET).

C'est le cas pour le réseau routier national dans le cadre du contrat de plan Etat-Région 2000-2006 prolongé jusqu'en 2008 : 753 000 € en 2004, pour AURILLAC-LES QUATRE CHEMINS (ex. RN 120), 5 582 000 € pour le tunnel du Lioran en 2005 et 2006 mis en service et inauguré récemment. C'est aussi le cas pour les routes départementales : depuis 2004 la Région a attribué au Cantal 8 114 000 € sur des opérations majeures (RD 990 et 600 entre AURILLAC et MUR DE BARREZ, déviation d'ARPAJON en cours sur le RD 920, déviation en cours des 4 chemins sur le RD 922, déviation de ST FLOUR en cours sur le RD 926, côtes de VENDES et de ST GERMAIN sur le 922 entre AURILLAC et MAURIAC. Sur la période 2007 – 2009 la convention Région – Département garantit un apport de 9 000 000 € pour moderniser la RD 120 entre AURILLAC et la CORREZE en direction de l'A 20 et l'A 89, pour réaliser la déviation de SAINT FLOUR et rejoindre plus rapidement l'A 75 de ROFFIAC à COREN LES EAUX, pour améliorer le RD 922 entre AURILLAC et MAURIAC.

C'est le cas du soutien à la ligne aérienne AURILLAC-PARIS qui a conduit la Région à attribuer à la Chambre de Commerce et d'Industrie du Cantal, gestionnaire de la ligne, 700 000 € depuis 2004.

C'est le cas de la couverture des zones blanches en téléphonie mobile (80 communes du Cantal concernées) avec une subvention exceptionnelle de la Région au Cantal d'un montant de 200 000 € sur un coût total de 360 000 €.

LE DEVELOPPEMENT

C'est le cas pour le développement économique du Cantal où la Région, pour la première fois, a apporté au PACTE CANTAL 1 000 000 € par an de 2004 à 2006. A noter aussi la participation régionale de 230 000 € (auxquels se sont ajoutés 863 975 € de fonds européens gérés par la Région) pour l'aménagement de la zone d'activités du PUY D'ESBANS aux portes de SANSAC.

C'est le cas des grands programmes de développement touristique pour lesquels la Région a apporté plus de 4 000 000 € (établissement thermal de CHAUDES AIGUES, Grand Site du PUY MARY, SCENOPARC de VALETTE, Points forts et pôles touristiques, plan cyclable, cités de caractères, agences locales de tourisme).

C'est aussi le cas des Contrats Régionaux d'Aménagement et de Développement Durable des Territoires dont vont bénéficier 17 structures intercommunales du CANTAL (sur 21).

Sur notre bassin d'AURILLAC, il faut aussi mentionner les 1 450 000 € attribués à la CABA pour le CENTRE AQUATIQUE de LA PONETIE, les 1 800 000 € pour la construction de la Grande Halle d'AURILLAC récemment mise en servie, les 2 400 000 € pour la requalification du Square Vermenouze à AURILLAC, les 264 000 € pour la réhabilitation du Centre Social de Marmiers.

L'EDUCATION ET LA FORMATION

Compétences majeures qui conduisent la Région à investir dans les lycées d'AURILLAC et de SAINT FLOUR, à moderniser leurs équipements, à améliorer leur fonctionnement (chéquier – livre pour tous les lycéens, acquisition du premier équipement pour les lycéens suivant un enseignement professionnel et technique, comme les apprentis).

Quant à la formation professionnelle réalisée dans le CANTAL, elle représente, depuis 2004, un engagement financier de 12 878 688 €.

On pourrait aussi parler de la politique sportive (300 000 € pour la saison 2006-2007 à l'AFCA, au STADE et au HAND BALL CLUB Aurillacois) ; de la politique culturelle qui s'appuie sur la convention signée avec le Conseil Général et la Direction Régionale des Affaires Culturelles.

Au travers de ce panorama, on voit bien que la Région est un partenaire du Cantal bien présent. Certes, on pourrait souhaiter davantage notamment pour le réseau ferré entre AURILLAC et FIGEAC, entre AURILLAC et BRIVE où le retard accumulé nécessiterait un plan de rattrapage Région – Etat – SNCF – RFF nous permettant d'accéder au réseau à grande vitesse.

Yves DEBORD
Conseiller Général

Association des Parents d'élèves

Une nouvelle année scolaire redémarre, avec l'arrivée de nouveaux membres.

Durant l'année 2006-2007, diverses manifestations ont eu lieu, tel que : le quine en novembre 2006 ; goûter de Noël ; repas dansant dont le thème était « Soirée Basque ». Elle s'est achevée par sa traditionnelle et très satisfaisante fête des Ecoles, où joie et convivialité étaient de la partie, avec les spectacles des enfants de l'Ecole et ses divers jeux, tels que le tir à la corde, la course à l'oeuf, etc, et bien sûr pour finir la journée en beauté, le cochon à la broche et la soirée dansante.

Pour cette année 2007-2008, le quine s'est déroulé le 10 novembre, avec de nombreux lots. Nous tenions encore à remercier toutes les personnes qui ont participé et fourni des lots. Le lâcher de ballons a eu lieu en faveur du Téléthon, avec cette année la réalisation d'un parterre en pierre, organisé par les associations de Sansac.

Le goûter de Noël a eu lieu le jeudi 20 décembre avec la participation du Père Noël qui est venu offrir des cadeaux à tous les enfants de l'Ecole. Le repas dansant aura lieu le 29 mars 2008 et bien sûr pour clôturer cette année scolaire, la fête des Ecoles le 21 juin. A vos agendas, pour noter ces dates.

Comme tous les deux ans, les enfants, du CP au CM, sont partis en classe de découverte du 4 mars au 10 mars 2007, direction la Cité des Lumières. Les enfants ont eu énormément de lieux à visiter, que du bonheur ! Ils sont rentrés ravis avec beaucoup de choses à raconter à leur famille. Nous sommes ravis d'avoir participé financièrement à cette classe découverte. Nos petits bouts n'ont pas été oubliés, avec plusieurs sorties qui étaient prévues la même semaine que les grands.

Nous remercions les nouveaux membres qui nous ont rejoints et ceux qui sont partis, pour avoir donné de leur temps au sein de l'Amicale des Parents d'Elèves.

Composition du bureau de l'amicale :

Présidente :	Patricia PELLEFIGUE
Vice-président :	Eric PRAT
Secrétaire :	Christelle ROLLAND
Secrétaire adjointe :	Laurence BOUISSE
Trésorière :	Karine LAUBIE
Trésorière-adjointe :	Laurence SAUTAREL

Mesdames : Marie-Line BADUEL, Geneviève BRETHOME, Sylvie BRIOUDE, Patricia CASSAN, Odile CHABRIER, Marina LAUBIE, Sylvie MANAU, Huguette ROUX ;

Messieurs : Bernard CHARMES, Jean-Marc DESFARGUES, Gilbert FOUR, André GOUTELLE, Thierry GUILLEMOT, Bruno LAVAL, Stéphane PELLEFIGUE, Lionel PEYROU, Patrick VERMEIL.

Amicale Sportive Sansacoise (1968-2008, 40 ans déjà)

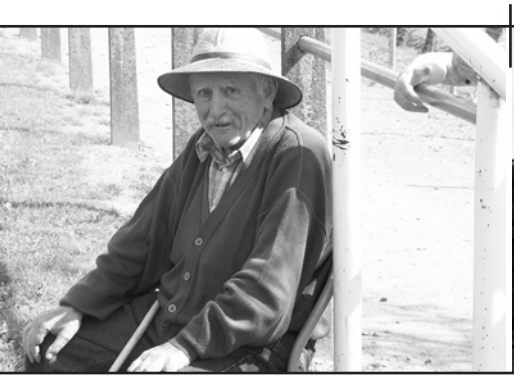

Toutes les générations autour du terrain derrières les rouges et bleus. Charly, et la relève, fiers d'être sansacois.

Stéphane Lacambre, fidèle tous les dimanches depuis 25 ans.

L'Amicale Sportive SANSACOISE défend ses couleurs rouge et bleu, et représente la commune depuis 40 ans sur tous les terrains de la Ligue d'Auvergne et du District du Cantal. Tous les week-end, plus de 130 licenciés s'affairent avec bonheur autour du ballon rond.

Comme la saison précédente, l'organigramme du club n'a pas changé tant au niveau administratif que sportif. C'est avec enthousiasme que les 58 joueurs seniors ont repris la compétition début septembre, après une fin de saison 2006/2007 honorable (5° place en promotion d'honneur de ligue pour l'équipe 1, après avoir longtemps joué les premiers rôles, 5° place pour l'équipe 2 en promotion de district et 4° pour l'équipe 3 qui effectuait sa première saison en 2° division de district).

La saison 2007-2008 est à moitié écoulée et le bilan de cette première partie de championnat est un peu en dessous des attentes de tous. L'équipe 1 toujours drivée par Serge Clavel, qui assure aussi les entraînements de la semaine, peine à décoller du dernier tiers du classement mais trouvera les ressources nécessaires pour assurer son maintien en ligue d'auvergne pour sa 13° saison à ce niveau. Cette équipe, accompagnée tous les dimanches par Francis Chambon et Francis Malbert, a atteint le 4° tour de la Coupe de France à Vic-le-Compte (63), et perdu son 1/16° de finale de coupe du Cantal contre Murat. L'équipe 2, emmenée par Denis Coldefy, Jean-Pierre Belard et Albert Feyt, dispute des matchs acharnés tous les week-end et permet aux jeunes de s'aguerrir et d'acquérir une bonne expérience pour essayer d'évoluer dans l'équipe fanion. Elle aussi devra s'accrocher dans la deuxième partie de championnat pour assurer son maintien le plus tôt possible. L'équipe 3 de Didier Brunet, Germain Nugou et Alexandrine Lieurade, évolue avec détermination et plaisir dans sa poule de 2° division de district et permet à tous de pouvoir pratiquer le football au sein du club.

L'ambiance qui règne au sein du club permet de passer d'agréables moments de convivialité autour de la buvette tenue avec gaieté et bonne humeur par Denis Ric et Emilie Mercier sous l'œil de notre « monsieur entrées » Gaston Peltier. Une soirée, ouverte à tous, est programmée le samedi 23 février.

Du côté des jeunes, l'entente Sansac-Ytrac-Espinat est maintenant très bien rodée dans son fonctionnement. Le nombre total de joueurs évoluant sous les ordres des 46 éducateurs est de 178 licenciés. Les équipes 1 des –18 ans et des –13 ans éprouvent quelques difficultés en promotion de Ligue d'Auvergne, mais cet apprentissage permet cependant à nos jeunes de se confronter à des clubs auvergnats plus huppés et ainsi parfaire leur formation. Le sérieux et le nombre de joueurs assidus aux entraînements, les mercredis et vendredis sur le complexe sportif du Bex, seront à n'en pas douter bénéfiques dans la 2° partie de championnat. L'équipe 2 des –18 ans, l'équipe des –15 ans et les 2 autres équipes de –13 ans se comportent plus qu'honorablement dans leur championnat de district respectif. L'école de foot a enregistré l'arrivée de 23 débutants cette année, indice de pérennité dans les années à venir de nos équipes de jeunes, espérons-le. Les poussins et benjamins participeront cette année encore à différents tournois (tournoi international des « petites têtes » à Blavozy (43), tournois nationaux d'Aurillac et Créteil (93)) en espérant bien figurer comme l'an dernier dans ces manifestations (poussin finaliste 1° mai à Aurillac, et Benjamins 1/2 finaliste au tournoi de l'Avenir à Aurillac). Les résultats enregistrés depuis le début de saison laissent présager une bonne fin de saison pour tous ces jeunes.

Amicale Sportive Sansacoise

Tous les licenciés de l'A.S. Sansac remercient encore une fois, tous ceux qui participent de près ou de loin au bon fonctionnement du club en leur témoignant soutien et sympathie (la municipalité, les employés communaux, nos nombreux et fidèles sponsors, les Sansacois qui nous réservent un bon accueil lors du passage des calendriers, …). Je ne peux pas finir ce bilan sans vous parler d'un évènement qui nous tient tous à cœur, le 40ème anniversaire du club. Cette manifestation sera pour nous l'occasion de retrouver tous ceux qui ont eu le bonheur de porter un jour le maillot du club ou qui ont participé à sa bonne tenue depuis 1968. Le rendez-vous est fixé au samedi 31 Mai et au dimanche 1er juin 2008, avec de nombreuses activités qui seront proposées et une soirée ouverte à tous les Sansacois. Je vous donne donc rendez-vous à cette date ainsi qu'autour du stade, pour partager avec nous des moments de sport et de convivialité, que ce soit pour encourager nos équipes de jeunes ou de seniors, ou pour assister au déroulement de notre 17° tournoi poussin qui aura lieu le 8 mai 2008.

Stéphane Feyt

Président	Stéphane FEYT	Vice-Président	Denis RIC
Secrétaire	Francis CHAMBON	Trésorier	Jean-Pierre BELARD
Secrétaire adjoint	Francis MALBERT	Trésoriere adjoint	Emilie MERCIER
Président (jeunes)	Denis RIC	Coordonnateur (jeunes)	Jean-Marc VIDALINC
Autres membres du bureau : Fabrice BUXEROLLE, Laurent CHABRIER-JOURNIAC, Albert FEYT, Antoinette et Charles FOUR, Germain NUGOU, Alexandrine LIEURADE, Urbain MONREISSE, Jean-François PRUNET, Gaston PELTIER, Evelyne VIDALINC, Roger VIGIER.			

ENTENTE ET CABA

Prévention alcool, engagements tenus !

Les jeunes de l'entente, leurs éducateurs, dirigeants, parents et supporters ont vécu une année sportive sans modération et …sans alcool.

Un des temps forts de cette opération pilote « Prévention alcool et clubs sportifs » s'est déroulé lors de la fête du foot ou 90 litres de savoureux cocktails sans alcool ont été servis tout au long de la journée aux 250 participants de tous âges. Autant de vitamines et d'énergie pour les jeunes et leur famille.

Je prendrai bien encore un « Boubou ». Citron, fraise, pamplemousse et ananas, le Boubou est devenu la boisson favorite autour des terrains de foot de Sansac et du Bex.

Montrer l'exemple

Les adultes sont heureux de partager leur boisson avec les enfants et réciproquement les enfants se sentent « grand » de boire la même chose que Papa et Maman et en plus « c'est super bon »

Le contrat « Prévention alcool et club sportifs » mis en place dans le cadre de la politique de la ville par la CABA a bénéficié à cette occasion du savoir faire technique et pédagogique de l'ANPAA 15 (Association nationale de prévention en alcoologie et addictologie). Evelyne la responsable de l'association, assure le service et distribue aux parents des fiches de recette pour que tout le monde puisse refaire à la maison ces boissons à partager à la prochaine fête de famille.

Denis Ric et Christian Croûte co-responsables de l'entente sont particulièrement heureux que le foot donne l'exemple et ils déclarent sans hésitation « bien sûr que nous continuons ». La prochaine saison sera toujours sans alcool avec des ateliers, des débats et des animations sur le sujet adaptés à chaque tranche d'âge « c'est une expérience très enrichissante pour tous » et ils rajoutent en guise de conclusion « qu'ils aimeraient que d'autres clubs s'engagent comme eux dans cette démarche de prévention auprès des jeunes pour les faire réfléchir sur les risques et développer une culture de consommateurs modérés et responsables qui se pérennise une fois rentrés dans l'âge adulte ».

Association pour le don de Sang

ADSB : ASSOCIATION POUR LE DON DE SANG BENEVOLE D'YTRAC-SANSAC-SAINT PAUL DES LANDES

Notre association continue toujours ses actions de promotion du don de sang dans le but de renouveler, d'augmenter et fidéliser les donneurs, tout en respectant l'éthique de la transfusion sanguine en France : bénévolat, volontariat, anonymat en non profit.

C'est la raison pour laquelle les 3 groupes bénévoles agissent dans les 3 communes et continuent, avec l'aide des 3 municipalités, des écoles et de l'EFS (établissement français du sang) à : annoncer les collectes, préparer les collations, accueillir les donneurs dans la convivialité, aider l'équipe technique de l'EFS.

Le Docteur CARRIERE, directeur de l'EFS à l'hôpital d'Aurillac disait encore récemment que les besoins en sang, plasma, plaquettes augmentent sans cesse avec la multiplication des cancers, l'allongement de la durée de la vie et surtout la confiance retrouvée dans tous les produits et dérivés du sang que fabrique le LFB (laboratoire français de biotechnologie).

Nos donneurs reconnaissent l'utilité du questionnaire pré don orchestré par un médecin de l'EFS pour préserver le receveur d'une infection possible, mais surtout éviter de devoir jeter une poche prélevée et contaminée. Chaque jour nous avons besoin de 8000 dons de sang en France.

Alors si j'ai entre 18 et 66 ans, si je pèse au moins 50 kg, si je suis en bonne santé, je peux donner mon sang. N'oublie pas de contacter l'EFS à l'hôpital d'Aurillac pour un don de sang ou de plasma, nous en manquons encore.

Sur notre commune, les donneurs restent fidèles au don du sang (38 dons en février, et 36 en septembre). On est toujours en progression, merci à tous.

Cette année 2007 a été pour notre association synonyme de partenariat :

- avec l'Amicale Sportive Sansacoise pour le tournoi des poussins du 8 mai. Les arbitres ont joué la finale avec des tee-shirts « sang donné, vies sauvées » et le ballon du match a été offert par l'association pour le don de sang bénévole. Tout au long de la journée les bénévoles ont tenu un stand et distribué des prospectus,
- avec l'association SANSAC'RIFIS lors de la journée « tunning » où les dessins des enfants sur le thème du don du sang ont pu être exposés.
- avec l'école de SANSAC où les enfants ont pu, grâce à l'Adosen et le projet Globulyss, apprendre ce qu'est le don du sang.

Le bureau de l'association profite de cette page pour remercier tous ses partenaires (les associations, la commune et tout son personnel, ses commerçants, l'école…) , qui nous permettent par leur soutien de rassembler toujours plus de donneurs.

A vos agendas !!!!!

Le 7 février 2008 – Assemblée Générale à la salle du DOJO à YTRAC à 18 H 30

Le 18 Février 2008 – Collecte de sang au Foyer de SANSAC DE MARMIESSE de 16 h à 19 h.

Vélo Club Sansac Arpajon : la vie en bleu

L'année des championnats de France

L'année cycliste 2007 a été marquée par l'organisation dans le bassin d'Aurillac des championnats de France professionnels du 28 juin au 1er juillet ; Le VCSA était bien entendu convié à la fête notamment le 28 juin à l'occasion du passage sur la commune de Sansac de Marmiesse du contre la montre masculin et féminin. Chargés de la sécurité par les organisateurs, les membres du club aidés par des bénévoles de Sansac'rifis n'ont pas failli à leur tâche et ont rempli leur mission avec sérieux et bonne humeur. Ils ont pu à cette occasion voir à l'œuvre leurs idoles sur des circuits que tous les cyclistes cantaliens ont un jour ou l'autre parcouru ; trois jours de vélo de haut niveau non stop qui resteront dans nos mémoires.

Bien avant, en mars, le VCA avait organisé à Sansac la désormais traditionnelle journée du vélo avec le challenge René ISSIOT et le prologue Caligel réservé aux cadets. En effet la foule des grands jours présente tout au long du circuit et rassemblée sur la ligne d'arrivée, tracée devant le garage Dabertrand a pu applaudir quelques 130 coureurs venant de toute la région.

Ils se sont mesurés tout l'après-midi sur le circuit de la Capelotte ; deux sprints massifs dignes des grandes arrivées du tour de France ont désigné les vainqueurs de ce rendez-vous désormais incontournable du début de saison régional.

L'effectif du VCSA s'est stabilisé autour d'une quarantaine de licenciés. Le club souhaite, permettre à tous ceux que le vélo passionne offrir un cadre d'entraînement efficace et convivial, que ce soit pour le loisir ou la compétition : avis aux amateurs n'hésitez pas à nous contacter

Vous pouvez vous adresser au président du club : Michel Lours tel : 04 71 62 86 19 ou par email : lours.michel@neuf.fr

Au programme de la saison 2008 :

Dimanche 23 mars : challenge René Issiot et prologue cadet Caligel

Dimanche 15 juin : Tour du Cantal cadet étape Maurs – Junhac

Samedi 5 juillet : Flèche sud Cantal cadets Arpajon Maurs

Mardi 5 août : Semaine cantalienne féminine à Arpajon

Dimanche 13 août : Prix de la fête de Junhac

En juin : cyclotourisme sur les traces de l'étape cantalienne du tour: entre Brioude et Aurillac

CANTAL COUNTRY CLUB

Printemps 2004 Christine MAERTEEN et Jean Denis COURTOIS passionnés par l'Amérique et la période allant de la conquête de l'Ouest aux années Rock'n Roll décident d'ouvrir un magasin à Aurillac dédié à tout ce qui touche à cette culture et à cette période. Se déplaçant régulièrement sur les différents festivals de musique Country Français ils sont atteints par le virus de la danse et c'est tout naturellement qu'ils se mirent en tête de faire venir la "Line Dance "dans le Cantal. A force d'en parler à droite et à gauche ils rencontrèrent au printemps dernier "Jeff" un prof de danse super sympa à qui ils demandèrent de donner des cours aux passionnés de culture musicale Américaine et avec qui il fut décidé de créer le "Cantal Country Club". Seulement il manquait un local pour danser et se réunir, le destin voulut que deux membres de l'Association SANSAC'RIFIS de Sansac de Marmiesse viennent au magasin afin d'avoir des renseignements en prévision de l'organisation de leur fête annuelle pour que le dernier maillon de la chaîne soit réuni. Grâce donc à M. JUILLARD Maire de Sansac, ses adjoints, collaborateurs et à tous les membres de l'Association Sansac'Rifis, le CANTAL COUNTRY CLUB Association loi de 1901 déclarée à la préfecture d'Aurillac et dont le siège se situe à la Mairie de Sansac de Marmiesse, va pouvoir jouer son rôle culturel en faisant découvrir un folklore venu d'une pure tradition américaine avec ses habits, ses musiques et ses danses dans un esprit festif et de pure convivialité.

Composition du Bureau :

. Président : Patrick GRIMALDI
. Vice Président : Jean Denis COURTOIS
. Secrétaire : Jean Claude WUHRLEN
. Trésorière : Valérie NOEL
. Membre d'Honneur : Monique SARRAZYN

Pour tous renseignements, veuillez contacter le 04.71.43.54.40
E.mail : cantalcountryclub@yahoo.fr

CANTAL COUNTRY CLUB vous donne rendez-vous d'ores et déjà les dimanches 6, 20 et 27 janvier 2008 pour des répétitions ou des cours de danse au foyer de Sansac de Marmiesse. Pour les mois à venir, vous serez informés des dates par affiches chez les commerçants et au foyer. Espérant vous retrouvez nombreux et vous souhaitant une bonne année 2008.

Sansac'rifis

Notre association, pardon, votre association a 3 objectifs :

- dynamiser le bourg
- favoriser les rencontres entre les gens
- faire connaître la commune

Dynamiser le bourg, c'est proposer des animations multiples et variées qui permettent à chacun de choisir celle qui lui convient et c'est pour cette raison que nous enrichissons constamment notre offre. Mais nous avons aussi bien sûr conscience que l'argent est souvent un frein insurmontable pour beaucoup et c'est pour éviter cela que certaines de nos manifestations sont gratuites, hors consommation hélas car il nous serait impossible d'équilibrer nos comptes. C'est le cas d'halloween où le goûter est offert aux enfants et de la soirée qui s'en suit où on peut danser et déguster des châtaignes à volonté, des concours photo et des maisons illuminées sans frais d'inscription et de la soirée associée pour la remise des lots, du meeting tunning qui a réuni cette année plus de 90 voitures et du traditionnel 14 juillet où tous les spectacles sont entièrement gratuits. Pour toutes les autres manifestations et particulièrement les activités permanentes telles la gym douce et la gym adulte, la danse enfant et la danse adulte ainsi que le ping pong, nous nous efforçons de proposer des prix raisonnables, toujours en dessous de la réalité des coûts et tout cela grâce aux subventions. J'en profite pour remercier l'ensemble de la municipalité et les employés communaux pour tous les efforts consentis ainsi que Monsieur Le Directeur de l'Ecole et l'ensemble du corps enseignant qui nous autorisent à utiliser la salle de motricité de la maternelle ainsi qu'à informer les parents des manifestations qui concernent leur enfant à travers les cartables.

Le deuxième objectif, favoriser les rencontres entre les gens, est bien sûr lié au 1er. Cependant, nous avons constaté, avec les autres associations, que les membres et bénévoles de chacune ne connaissaient pas forcément ceux des autres. C'est pour cette raison que nous avons décidé, tous ensemble, de proposer des manifestations communes, ça a été le cas lors du meeting tunning où les donneurs de sang bénévoles et l'école se sont associés à nous en présentant des dessins des enfants sur le thème des « Globulyss ». Ça a été le cas hors de notre concours de belote ou l'Entraide Sansacoise en a assuré le bon fonctionnement. Ça a aussi été le cas lors de notre concours de pétanque autour du terrain de foot où joueurs et dirigeants de l'Amicale Sportive Sansacoise ont pris part à l'organisation et se sont occupés de la buvette. Et ça a été bien sur le cas lors de la fête de la Bécasse ou l'ACCA, l'APE et le Sport Canin 15 ont pris en charge une partie de la manifestation et je tiens par ces quelques lignes à les remercier tous d'avoir joué le jeu malgré les difficultés rencontrées parfois.

Pour le troisième objectif qui est de faire connaître la commune, plusieurs manifestations y ont contribué. Ça a encore été le cas du meeting tunning où nous nous sommes associés au club « Elegantes Cars » et les amateurs de belles voitures, y compris des départements limitrophes, connaissent maintenant le nom de notre beau village. Ça a été le cas lors du concours de tarot qui est une manifestation départementale qui se déroule dans une dizaine de villages seulement. Ça a aussi été le cas de notre soirée « Mousse » extrêmement bien préparée par la section « jeunes » de l'association et qui a laissé d'excellents souvenirs à tous ces ados des villages environnants qui ont apprécié l'accueil chaleureux malgré le froid ambiant. Et ça a encore été le cas avec la fête de la Bécasse qui a mobilisé bien au-delà des frontières du département, même si le concept reste bien sûr à améliorer.

Nous restons ouverts à la critique mais surtout à toute proposition constructive qui nous permettra d'être encore plus près de vos attentes.

Et pour finir, je tiens à remercier personnellement tous les membres de l'équipe pour leur implication, leur disponibilité et leur bonne humeur et j'invite chacun d'entre vous à venir nous rejoindre.

ACTIVITES PERMANENTES : (Au foyer d'animation)

• Gym :

- Adultes : le lundi et le mercredi de 20 h à 21 h
- Douce : le mardi de 8 h 45 à 9 h 45

Responsables : Aline CUROT et Anne Marie SOULAQUES
Professeur : Ghislaine BOUDOU

• Danse :

- Adultes : le jeudi de 19 H à 21 H (salon, country, folklore….)

Responsable : Henri TOURNAIRE

- Enfants : le samedi de 10 h à 12 h
(danse africaine, orientale et modern jazz)
Responsables : Monique SARRAZYN et Anne Marie SOULAQUES
Professeur : Audrey BOVOLENTA

• **Ping-Pong** : *Responsable : Olivier VERNIOL*
- Le mardi de 20 h à 22 h

A NOTER SUR VOS AGENDAS

- Concours Tarots + belote : Samedi 2 Février 2008 dans le foyer
- 3ème meeting de tunning : Dimanche 13 avril 2008 autour du foyer
- soirée jeune, soirée « mousse » : Samedi 24 mai 2008 dans le foyer
- participation à la fête de la randonnée : Samedi 14 et dimanche 15 juin 2008
- Fête du 14 Juillet, fête du « country » Samedi 12 et dimanche 13 juillet 2008
- 2ème fête de la Bécasse : Samedi 30 et dimanche 31 Août 2008

A PROGRAMMER

- Sortie Raquette + Ski de fond : courant février/mars
- Vide grenier + 2ème concours photo
- Concours de pétanque
- Soirée grillade

D'autres manifestations pourraient se rajouter. Surveillez vos boites aux lettres.

COMPOSITION DU BUREAU

Présidents d'honneur : Yves DEBORD, Fabrice LAPIE
Président : Michel BAISSAC
Vice-présidents : Henri TOURNAIRE, Olivier VERNIOL
Trésorière : Anne Marie SOULAQUES
Trésorier adjoint : Mickaël TOURNADRE
Secrétaire : Monique SARRAZYN
Secrétaire adjoint : Patrick VERMEIL

SANSAC POUR RIRE

100 SACS POUR RIRE

En cette année 2007 après avoir joué quelques fois la pièce « Terrain d'entente » nous avons préparé activement le festival ECLAT en réactualisant notre spectacle des CROMAGNONS, ce fut un très bon succès.

Ensuite nous avons joué ce spectacle à COULON près du PUY pour la fête locale.

Fin septembre, nous sommes allés à CLERMONT FERRAND pour ouvrir le défilé du Congrès National des Pompiers, ce fut une expérience inoubliable et devant un très nombreux public.

Actuellement, nous préparons une nouvelle pièce qui devrait vous être présentée courant 2008.

Après l'arrivée de Géraldine et Lily, notre bureau reste inchangé.

Président : Urbain MONREISSE
Secrétariat : Patricia et Gilles
Trésorerie : Stéphanie et John
René, Franck, Christiane, Jean Claude, Alexandra, Géraldine, Lily, Jérôme.
Tél. : 04 71 47 75 02 après 20 H

Anciens Combattants - FNACA

Le Comité d'Ytrac-Sansac-St Paul, fort de ses 125 adhérents est fidèle à son devoir de mémoire : organisateur des cérémonies et organisation de voyages.

Cette année, nous avons eu à déplorer le décès d'André CALVET. L'assemblée générale a eu lieu le 11 février 2007 au restaurant La Détente au Bex. Une bonne cinquantaine d'anciens étaient présents avec la participation de M. Léon BONNET, parrain de notre Comité.
Notre banquet annuel a eu lieu le dimanche 15 avril, avec une bonne participation. Après la messe solennelle, il a été remis au monument aux morts d'Ytrac la croix du combattant à 25 anciens d'Algérie par des Maires et de Léon BONNET.

Cette année, la cérémonie du 19 mars à Aurillac avait une signification particulière avec une forte mobilisation cantalienne des élus et Anciens d'Algérie. En effet, cette mobilisation avait pour but de montrer aux politiques notre attachement au 19 Mars 1962, date de la fin de la guerre d'Algérie.

Le Comité a organisé son voyage annuel du 27 mai au 1er juin 2007 : St Malo, Dinard, Perros Guirrec, le Mont St Michel, Ste Mère l'Eglise, Arromanches, La Pointe du Hoc, le cimetière américain de Colleville, Cabourg, Lisieux, le musée de Caen, un très beau voyage avec un retour historique sur cette glorieuse journée que fût le débarquement américain sur les côtes françaises avec les jours qui suivirent.
Le 7 octobre a eu lieu à Murat le congrès départemental de la FNACA. Une forte délégation de notre Comité y participait. Ce congrès s'est tenu en présence de notre président Vladelas MARECK, du Ministre des anciens combattants Alain MARLEIX, du député de notre circonscription, de conseillers généraux, maires ainsi que le Secrétaire Général de la Préfecture représentant le Préfet.
Le Ministre dont le soutien en qualité de Député n'a jamais fait défaut, nous a assuré de la participation des autorités civiles et militaires sans restriction aux cérémonies du 19 mars, date anniversaire de la fin de la guerre en Algérie mais pour la reconnaissance du 19 mars que nous revendiquons depuis toujours, aucune réponse correcte pour le moment.

Notre soirée poule farcie du 13 octobre connut comme d'habitude son franc succès avec près de 200 participants.

Les cérémonies des 8 mai et 11 novembre ont eu lieu aux monuments aux morts de chaque commune en présence des élus et des présidents d'associations. Les municipalités ont offert le traditionnel apéritif très convivial. Merci aux municipalités pour la fourniture des gerbes de fleurs aux différentes cérémonies.

Nos projets 2008 :

Organisation des cérémonies du 19 mars, 8 mai, 11 novembre, soirée poule farcie et voyage. Cette année, nous partirons du 12 au 19 mai 2008 à destination du Portugal.
Nous souhaitons tous pouvoir encore profiter des quelques années de vitalité qu'il nous reste pour aider les plus démunis et expliquer aux jeunes les dégâts et les souffrances de la guerre.

Entraide Sansacoise

Cette année l'entraide Sansacoise s'est réunie à l'occasion de différentes sorties

Mercredi 3 janvier : Galettes des Rois et ses activités

Jeudi 8 Février : Sortie d'une journée à Chalvignac avec visite du Barrage de l'Aigle, et du musée des Rapaces

Samedi 10 Mars : Tête de Veau au Foyer de SANSAC, cuisinée par Monsieur LUC

Jeudi 19 Avril : Repas des Cartes au Restaurant LE PARASOL à POLMINHAC et son après-midi dansant

Mardi 15 Mai : Sortie d'une journée à la découverte de COLLONGE LA ROUGE, DE TURENNE et de BRIVE

Samedi 16 Juin : Tête de Veau préparée par Monsieur LUC au Foyer de SANSAC toujours aussi savoureuse et son après midi dansant

Samedi 11 Septembre : Sortie d'une journée à ST EULALIE visite du musée et du PARC DES BISONS, retour avec un arrêt à CHAUDES AIGUES

Mardi 16 Octobre : Journée à SALERS avec visite de la Ferme du FOUEY et possibilité d'acheter du fromage, l'après-midi visite du CHATEAU DE LA VIGNE

Samedi 17 Novembre : Dernière Tête de Veau de l'année cuisinée par Monsieur LUC et toujours aussi appréciée et servie par sa fille, merci pour leur gentillesse et à notre musicien pour ses pas de danse

Mercredi 12 Décembre : Assemblée Générale suivie du repas à LACAZE avec son menu surprise.

Président d'Honneur : Mr Georges JUILLARD – Maire
Président : Mr Gaston PELTIER
Vice Présidente : Mme Juliette DUTHUEL
Trésorière : Mme Marthe MALROUX
Secrétaire : Mme Michèle LEYBROS
Secrétaire Adjointe : Mme Irène ESCASSUT

Autres membres du bureau : René COUDERT, Charles LAFON, Jeanne LAPOUZADE, Robert LEYBROS, Denise MALGOUZOU, Raymonde MONTIN

Commissaires aux comptes : Marinette BROUSSE et Jean Louis FERON

LES SORTIES DE L'ANNEE 2008

- **Mercredi 16 Janvier** : Galette des Rois et ses activités
- **Jeudi 15 Février** : Estosfish aux Albres
- **Samedi 15 Mars** : Tête de Veau
- **Jeudi 23 Avril** : Repas des Cartes
- **Jeudi 15 Mai** : Les Jardins d'EYRIGNAC
- **Samedi 7 Juin** : Tête de Veau
- **Vendredi 12 Septembre** : ST CERE, visite de LAURENT LES TOURS, repas à LATOUILLE, l'après midi visite de CARENNAC
- **Jeudi 16 Octobre** : Les poteries du DON, repas au Fel, l'après midi visite de LA VINZELLE
- **Samedi 15 Novembre** : Tête de Veau
- **Mercredi 10 Décembre** : Assemblée générale au Foyer de SANSAC DE MARMIESSE

Au cours des sorties que nous avons faites, nous n'avons pas oublié nos Adhérents qui nous ont quittés – Messieurs Jean DELORT (trésorier adjoint), Louis COMMERLY, ainsi que tous ceux qui ne sont pas venus pour cause de maladie ; nous leur souhaitons un bon rétablissement.

Nous vous souhaitons de bonnes fêtes et vous disons à bientôt.

Le Bureau.

ASSOCIATION DE CHASSE

Avec 46 cartes de sociétaires, l'ACCA voit ses effectifs stables depuis plusieurs années. Les journées de chasse depuis cette année sont les jeudi et dimanche, les samedi étant réservés aux battues aux chevreuils. Le nombre de bracelets attribués pour cette saison est de 16, et la société a procédé à des lâchers de 150 perdreaux, 100 faisans et 15 lièvres. Les chevreuils sont partagés entre les chasseurs et les agriculteurs, et des dons aux associations (APE, Entraide Sansacoise, Telethon et Amicale Sportive Sansacoise). Cette année, l'ACCA a remis sur pied le ball-trap qui a eu lieu le 14 juillet. Elle a participé avec SANSAC'RIFIS, l'APE, les donneurs de sang, à l'organisation de la fête de la Bécasse, avec une démonstration de chiens d'arrêt. Cette manifestation fut une réussite et la collaboration des bénévoles des différentes associations sur ce projet, restera un des thèmes les plus réussis, et cette manifestation devrait de nouveau avoir lieu l'année prochaine. La saison de chasse va se clôturer, par le traditionnel banquet, qui permettra à tous de déguster du chevreuil. Remerciements à tous les sociétaires et non sociétaires, qui se sont investis sur ces différents projets au cours de cette année pour donner une sympathique image de la chasse et des chasseurs.

<u>Composition du bureau</u> :

Président : Luc VABRE
Vice Président : Jean VINDRY
Secrétaire : Gaston PELTIER
Secrétaire adjoint : Eric PRAT
Trésorier : Denis RIC
Trésorier adjoint : Patrick SOURNAC

Sport Canin

Notre CLUB SPORT CANIN 15 SANSAC, tient tout d'abord à souhaiter à tous : commune de SANSAC, habitants, commerçants et toutes les associations une très bonne et heureuse année 2008, bien entendu nos amis à quatre pattes se joignent à nous pour ces vœux.
Pour notre association nous refermons l'année 2007 avec de bons résultats pour nos chiens de toutes races.
Le CSAU : Certificat de Sociabilité et d'Aptitude à l'Utilisation et recommandé à toutes les races de chiens : du boxer au fox en passant par le labrador, etc. Cette discipline permet à tous les chiens de montrer leurs aptitudes d'obéissance et de sociabilité avec les hommes et les autres chiens.
C'est avec succès que 7 chiens dont 3 du club ont passé cet examen lors de notre concours annuel de ring le 25 et 26 août 2007, sous le contrôle du juge arbitre Monsieur André AGREMONT qui officiait sur notre terrain.
BAHIA, boxer femelle, BAYA berger allemand femelle, NAHLA type fox terrier femelle.
Pour plus d'information sur ce certificat nous sommes à votre service pour tous renseignements.

Le concours annuel de Ring des 25 et 26 août a été d'un très bon niveau. Cette année nous avons accueilli 23 concurrents venus de divers départements comme la Seine-Saint-Denis, le Pas-de-Calais, les Pyrénées-Orientales, le Tarn, le Lot, le Lot-et-Garonne, le Puy-de-Dôme et le Cantal. Les résultats ont été à la hauteur des espérances de la plupart des participants, belle réussite, à l'année prochaine.

Le 14 octobre 2007, en partenariat avec l'Association Sansac'rifis à l'occasion de la fête de la Bécasse, nous avons fait une démonstration de chien d'obéissance et de Ring devant une assistance studieuse et nombreuse.

Le club a aussi participé au Téléthon le 8 décembre 2007. Les adhérents ont effectué une marche en

compagnie de leur chien malgré une météo peu favorable.

Nous vous rappelons que le Club SPORT CANIN 15 est ouvert à tous nos amis canins, du plus petit au plus grand, des chiens avec ou sans papiers, de toutes races, que nous sommes une association reconnue par la Société Centrale Canine et pouvons donc pratiquer les différentes disciplines officielles.

Nous remercions très chaleureusement notre maire Monsieur JUILLARD, pour l'aide matérielle qu'il apporte au Club.
Merci également à tous les commerçants et artisans pour leur soutien financier.

Horaires d'entraînements
Du 1er janvier au 31 mai et du 1er septembre au 31 décembre : mercredi et samedi à 15 h.
Du 1er juin au 30 septembre : mercredi et samedi 16 h.

COMPOSIITION DU BUREAU :

Président : Fabrice CUNUDER à VITRAC –
Tél. 04 71 64 79 69
Vice Présidente : Nathalie ROUQUETTE
Trésorière : Christelle MONGINOUS
Secrétaire : Christiane DURAN
Membres du Conseil : Annie DUPUY, Aurélie TISON,

On a parlé d'eux en 2007

De nombreux Sansacois pratiquent un sport ou une activité culturelle dans le cadre d'associations de la commune ou du bassin Aurillacois
Quelques uns ont atteint un niveau de performance qui leur a permis d'être remarqués dans la presse locale.

Allez « le Stade »

6 representants de premier plan du stade Aurillacois résident à Sansac. Les joueurs Graydon Staniforth, Jakobus Kemp, Keith Pottas, Tersius Carse, David Courteix et leur entraîneur Lionel Viallard : sacrés champions de France de fédérale 1, ils évoluent aujoud'hui avec succès en PRO D2.
Si Lionel Viallard ne s'est guère éloigné de ses origines (il est né à Aurillac et a porté les couleurs du stade Aurillacois). David Courteix a seulement changé de département auvergnat en quittant le Puy de Dôme pour le Cantal. Le dépaysement est plus conséquent pour Graydon Staniforth originaire d'Australie et pour Jakobus Kemp, Keith Pottas et Tertius Carse originaire d'Afrique du Sud. Ces 4 joueurs apprécient avec leur famille le calme du village de Labrousse.
Félicitation et merci à ces sportifs de haut niveau et à leur entraîneur pour nous avoir fait vibrer par la qualité de leur jeu et leurs résultats tout au long de l'année 2007. Nous comptons sur eux pour qu'il en soit de même en 2008

Champions de Beach Volley

Pierre et François Villechenon, les 2 frères jumeaux résidant route de la Capelotte pratiquent avec bonheur le volley ball dans un club aurillacois et le Beach volley. Après une sélection interrégionale ils ont participé au mois d'août aux championnats de France cadet dans cette discipline à Porticio en Corse. Remarqués pour leurs qualités techniques et leur combativité, ils ont terminé honorablement à la 8ème place sur 16 équipes engagées.
Cette remarquable saison leur a valu d'obtenir au mois de novembre le 66ème trophée du sportif cantalien attribué par le Comité départemental olympique et sportif (CDOS).
Félicitations à Pierre et François et tous nos encouragements pour la saison à venir !

Une jeune espoir qui monte vite et bien.

Licenciée au club d'escalade Mur Mur dans la catégorie minime, Elia Besombes a représenté avec bonheur le Cantal cet été sur les compétitions d'escalade Opens blocs organisées dans les Hautes Alpes (2ème), les Alpes Maritimes (4ème du national de Colmiane). Elle a participé à la coupe de France de blocs à Aubenas dans l'Ardèche.
Bravo à Elia qui depuis déjà plusieurs années aligne les succès dans les compétitions de niveau national.

Culture et poésie

Un prix a été décerné à Malaurie Caumon dans la catégorie jeunes auteurs lors du concours de poésie organisé en novembre dernier par l'association « Auhtre, vallée des poètes ».
Son poème « Le livre des songes » a été remarqué par le jury composé de poètes locaux et de représentants de l'Education Nationale et de Jeunesse et Sport. Malaurie qui réside chemin de Lasfargues poursuit ses études en terminale S au lycée E Duclaux.

Le livre des songes

Chacun a une histoire, une histoire personnelle
Elle est toujours très longue mais n'est jamais bien belle
Pas besoin de l'écrire, elle est écrite très gros
Au fil des pages d'un cahier grand carreaux

Je les ai lues mes pages encore et encore
Mais « le cœur a ses raisons que la raison ignore »
Et à vouloir chercher la clé de ma raison
J'ai compris qu'il n'y aurait jamais d'explications

J'ai essayé de brûler ces images qui sont miennes
Déchirer à jamais ces pages qui m'appartiennent
J'ai allumé un feu, je les ai regardées brûler
Pour les apercevoir le soir à mon chevet

Comment se débarrasser du livre des mensonges ?
On ne peut faire sortir sa propre histoire des songes
Ma clé a du maintenant se tromper de chemin
Ou tomber dans les mains d'un possesseur divin

Pourquoi déciderais-je d'ignorer mon histoire
Changer ses pensées, changerait-il sa mémoire ?
Et tous ceux que je vois tentant en vain de fuir
Donne vraiment l'impression de se laisser mourir

A tous ceux qui souhaitent le remède du livre des cauchemars
Il y a une solution qui n'est jamais trop tard
Il n'y a pas besoin de clé pour comprendre un passage
Il faut se raisonner et juste tourner la page

Artisans, Commerçants et Professions Libérales exerçant leur activité à SANSAC DE MARMIESSE

- **ARCH (L')** - Entretien espaces verts
  Chemin Vert : 04.71.48.10.06.
- **ATELIER DE CHAUDRONNERIE DU CANTAL**
  ZA de Bargues : 04.71.62.81.00.
- **AURATUS** Michel - Bois de chauffage
  Route de Figeac : 04 71 64 15 29
- **AUVERGNE ELAGAGE** - 5 chemin du Mas
  tel-fax 04 71 47 76 21
- **BAC Georges** - Peinture et Revêtements muraux
  18 rue du Stade : 04.71.47.74.03.
- **BAPTISTE** Xavier - Fabricant de supports floraux
  6 rue des Artisans : 04.71.64.16.35.
- **BATIFOL'ANE** - Location pour randonnées (ânes)
  12 route de la Capelotte : 04.71.47.75.75.
- **BELARD** Martine - Pharmacienne
  3 place du Commerce : 04.71.47.76.38.
- **BESOMBES** Jean-Jacques - Médecin - Maison Médicale - 15 rue de la Vidalie - 04.71.47.74.06
- **BOUSQUET** Serge - Chauffage, Sanitaire
  26 Le Pas du Rieu : 04.71.47.75.54.
- **CANTAL FROID CLIM** - Électricité climatisation
  3 rue des genêts : 06 72 76 84 18
- **CHAMPEL** Sandy et **VITROLLES** Vincent - Masseurs Kinésithérapeutes - Maison Médicale
  15 rue de la Vidalie : 04 71.62.79.33
- **CREA'TIF, HOURNAU** Magali - Salon de Coiffure
  2 place du Commerce : 04.71.47.75.80.
- **DABERTRAND**, SARL - Réparations Agricoles et Automobiles - 2 route de Figeac : 04.71.47.75.11
- **DELPUECH** - Multiservices
  6 rue Jean Delort : 04.71.47.75.52
- **DI-GRAZIA** Jean - Agent Commercial
  1 chemin de la Fromental : 04.71.62.80.82.
- **FERREIRA** José - Maçonnerie
  2 chemin du Tremble : 04.71.62.82.46.
- **GENTIE** - Transports - ZA de Bargues :
  04.71.64.14.00.
- **GOLF DE HAUTE AUVERGNE**
  Route du Golf : 04 71 47 73 75
- **HOTEL DE LA TERRASSE**, M. LUC - Hôtel Restaurant - 7 route d'Aurillac : 04.71.47.74.61.
- **IMPRIMERIE VEDREINE** - ZA de Bargues :
  04.71.62.80.80.
- **JACQUEMART** Serge – Artiste Peintre – 28 Chemin de Lasfargues : 04.71.62.87.13
- **JBI** - Isolation - ZA de Bargues : 04.71.63.01.10
- **LA BELLE EPOQUE** - Galerie d'art, Restaurant
  50 chemin de Lasfargues : 04.71.62.87.87.
- **LACALMONTIE** Jean - Artiste Peintre
  11 chemin du Mas : 04.71.47.75.10.
- **LA POSTE** - 4 place du Commerce : 04.71.47.76.65.
- **LAVERGNE** Multi Services, entretien espaces verts, sépultures - Moulin de Bargues - 04 71 62 84 42
- **LE PONT DU LAURENT** - Hôtel-Gites
  1 chemin du Pont du Laurent : 04.71.47.75.55.
- **LES NOUVEAUX FILMS** - Chemin de Labattude
  04.71.62.89.29
- **LHERITIER** SARL - Transports - ZA de Bargues :
  04.71.64.70.40.
- **MARTINET** Pascal, Vincent - Bar Tabac
  9 route d'Aurillac : 04.71.47.74.81.
- **MEALLET** Claude et Christophe - Terrassements - Assainissement - Travaux publics
  4 chemin du Tremble : 04.71.47.76.30.
- **PLASSART** S.A.R.L - Terrassements, Travaux Publics
  12 rue des Artisans : 04.71.63.78.14.
- **ROLAND** Bruno maçonnerie 11 rue des Genets
- **QUIERS** Gérard - Boulangerie, Pâtisserie, Alimentation Générale
  1 place du Commerce : 04.71.47.73.93.
- **RECH** Marie-Joëlle - DOLY Marie Laure - Infirmières Maison Médicale
  15 rue de la Vidalie : 04.71.47.75.79.
- **RIOL** Daniel - Maçonnerie - 13 rue des Artisans :
  04.71.63.79.03.
- **SAINT-BONNET** Denis - Boucherie, Charcuterie, Traiteur - 5 place du Commerce : 04.71.47.71.72.
- **SARL CALIGEL** - Vente à domicile Surgelés
  17 rue des Artisans : 04.71.64.22.40.
- **SERIEYS** Sébastien - Electricité Générale
  La Capelotte : 04.7143.05.73
- **SOULE** Jérôme - taxi 24 h /24
  04 71 62 79 82 - 06 84 16 16 80
- **TAILLE** Michel - Menuiserie – 11 rue des Artisans :
  04.71.64.96.59.
- **TOURNAIRE** Henri (PPR) - Peinture et Revêtements muraux - 8 rue des Artisans : 04.71.64.97.57.
- **VEYSSIER** Laurent - Peintre décorateur - plaquiste
  2 rue de Picardel – 06 07 77 01 49

Imprimé par CARACTERE sur du papier issu de forêts gérées durablement. PEFC/10-31-945